

Rapport de la

SEIZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Nicosie, Chypre, 25-29 octobre 1982



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ÉTATS MEMBRES DE LA FAO DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT
(au 29 octobre 1982)

Afghanistan	Iran	Pakistan
Arabie saoudite, Royaume d'	Jordanie	Qatar
Bahreïn	Koweït	Somalie
Chypre	Liban	Soudan
Djibouti	Libye	Syrie
Egypte	Maroc	Tunisie
Emirats arabes unis	Mauritanie	Yémen, République arabe du
Iraq	Oman	Yémen, République démocratique populaire du

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour le Proche-Orient:

Première	—	Le Caire, Egypte, 2-14 février 1948
Deuxième	—	Damas, Syrie, 28 août — 6 septembre 1951
Troisième	—	Le Caire, Egypte, 1-9 septembre 1953
Quatrième	—	Damas, Syrie, 10-20 décembre 1958
Cinquième	—	Téhéran, Iran, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	—	Tel Amara, Liban, 30 juillet — 8 août 1962
Septième	—	Le Caire, Egypte, 19-31 octobre 1964
Huitième	—	Khartoum, Soudan, 24 janvier — 2 février 1967
Neuvième	—	Bagdad, Iraq, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	—	Islamabad, Pakistan, 12-22 septembre 1970
Onzième	—	Koweït, Koweït, 9-19 septembre 1972
Douzième	—	Amman, Jordanie, 31 août — 9 septembre 1974
Treizième	—	Tunis, Tunisie, 4-11 octobre 1976
Quatorzième	—	Damas, Syrie, 9-16 septembre 1978
Quinzième	—	Rome, Italie, 21-25 avril 1981
Seizième	—	Nicosie, Chypre, 25-29 octobre 1982

RAPPORT

de la

SEIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR LE PROCHE-ORIENT

Nicosie (Chypre), 25 - 29 octobre 1982

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1983

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v - ix
QUESTIONS PRELIMINAIRES	<u>Paragraphes</u>
Ouverture de la Conférence	2
Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur	3 - 5
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux	6
Discours du Directeur général	7 - 20
Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)	21
Programme de la FAO dans la région: Déclaration du représentant régional	
- Rapport sur les activités de la FAO dans la région Proche-Orient, y compris la suite donnée aux recommandations de la quinzième Conférence régionale (document NERC/82/2)	22 - 37
QUESTIONS INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL	
Programme de coopération FAO-gouvernements du Proche-Orient: évaluation de l'expérience passée et projets pour l'avenir	38 - 46
Commissions régionales du Proche-Orient	47 - 54
- Examen de leur fonctionnement et propositions visant à améliorer leur efficacité	
- Rapport sur les sessions au cours de l'exercice biennal 1980-81	
Suite donnée au Programme d'action de la CMRADR et progrès accomplis dans la création du Centre régional de développement rural intégré	55 - 64
Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches	65 - 70
Représentation de la région Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	71 - 73
CONCLUSIONS	
Bureau régional pour le Proche-Orient	74 - 78
Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale pour le Proche-Orient	79 - 80
Adoption du rapport	81
Clôture de la Conférence	82 - 85
ANNEXES	
A - Ordre du jour	
B - Liste des participants	
C - Liste des documents	
D - Discours du Directeur général	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A. A L'ATTENTION DES ETATS MEMBRES DE LA REGION

1. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région "déclaration du Directeur général de la FAO

1.1 Les pays importateurs de la région ont été instamment engagés à profiter des prix actuellement bas des céréales pour accroître leurs stocks (par. 8).

1.2 Les Etats Membres ont été invités à doubler la valeur actuelle de leurs investissements dans l'agriculture et à soutenir leur effort pendant les dix prochaines années de manière à contrebalancer l'inflation croissante (par. 13).

1.3 Les Etats Membres ont été instamment priés d'accorder une attention accrue à la recherche agronomique qui est la pierre angulaire d'investissements viables et de consacrer au minimum 5 pour cent de la valeur totale des investissements agricoles à la recherche (par. 13).

2. Programme de la FAO dans la région

2.1 Les Etats Membres de la région dotés de grandes possibilités d'expansion de l'agriculture sèche ont été invités à tirer pleinement parti de l'étude régionale sur l'agriculture pluviale qui a été communiquée à tous les pays de la région (par. 25).

2.2 Les Etats Membres ont été invités à accroître l'appui technique et matériel qu'ils apportent à la Commission de lutte contre le criquet pèlerin au Proche-Orient (par. 29).

2.3 Les Etats Membres ont été engagés à renforcer et à améliorer leurs services vétérinaires ainsi qu'à appliquer aux frontières des mesures rigoureuses de contrôle vétérinaire et de santé animale visant le commerce des produits animaux (par. 30).

2.4 Les Etats Membres qui n'avaient pas encore indiqué leur intention de participer à la deuxième tranche du projet régional concernant la production et la santé animales ont été invités à le faire aussitôt que possible ainsi qu'à annoncer leur contribution financière (par. 31).

2.5 Les Etats Membres ont été instamment priés de recourir pleinement aux excellents services du Centre d'investissement de la FAO pour l'identification des projets d'investissement dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture (par. 35).

3. Programme de coopération FAO-gouvernements des pays du Proche-Orient (PCPO)

3.1 Les pays donateurs de la région ont été instamment priés d'annoncer dès que possible leurs contributions à la deuxième tranche du PCPO (résolution 1/82, par. 46-I).

4. Commissions régionales au Proche-Orient

4.1 Les Etats Membres ont été invités à coopérer avec le Secrétariat de la FAO en vue de promouvoir les travaux des Commissions régionales (résolution 2/82, par. 54-II).

5. Suivi du programme d'action de la CMRADR

5.1 Les Etats Membres ont été invités à poursuivre leur effort pour améliorer la situation économique et sociale des populations rurales et pour encourager la participation populaire dans tous les domaines du développement rural (par. 57).

5.2 Les Etats Membres ont été priés d'établir des politiques et programmes qui permettraient aux populations rurales défavorisées d'avoir accès aux ressources nécessaires, ainsi que de réformer les structures agraires et les régimes fonciers et d'encourager l'investissement rural (par. 59).

5.3 Les Etats Membres ont été instamment priés de développer leurs services d'éducation, de formation et de vulgarisation agricoles afin d'améliorer la situation économique et sociale de la femme rurale, de donner aux petits agriculteurs et aux organisations agricoles la possibilité d'avoir accès aux moyens de production et aux services et de leur garantir des marchés stables et de justes prix pour leurs produits (par. 60).

5.4 Les Etats Membres ont été instamment invités à faire en sorte que leurs rapports sur les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté des populations rurales et dans l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales, soient prêts en temps utile pour la Conférence de la FAO (1983) (par. 61).

6. La Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches

6.1 Les Etats Membres de la région devraient envisager une réunion, qui aurait lieu juste avant la session technique de la Conférence, pour examiner les questions d'intérêt commun et harmoniser les positions nationales sur les questions techniques et les politiques (par. 70).

7. Représentation de la région au GCRAI

7.1 Les représentants de la région au GCRAI devraient participer pleinement aux sessions de cet organe de manière à faire connaître les vues des Etats Membres et à rendre compte de ces sessions aux conférences régionales de la FAO, par l'intermédiaire du représentant régional de la FAO au Proche-Orient (par. 73).

8. Bureau régional pour le Proche-Orient

8.1 Les Etats Membres ont été instamment priés de prendre une position claire et ferme sur la question de l'installation dans la région du Bureau régional pour le Proche-Orient et de prendre contact avec les autres Etats Membres de la FAO pour les persuader de se ranger à leur point de vue et d'apporter leur appui à une résolution destinée à faciliter la réinstallation du BRPO dans un pays de la région, qui serait présentée à la prochaine Conférence de la FAO (1983) (par. 74-78).

B. A L'ATTENTION DE LA FAO

1. Programme de la FAO dans la région

1.1 La FAO est invitée à traduire en arabe l'étude régionale concernant l'évaluation écologique des régions présentant de vastes possibilités d'expansion de l'agriculture sèche (par. 25).

1.2 La FAO ne devrait épargner aucun effort pour assurer, de concert avec les donateurs, la reprise du projet régional concernant la mise en valeur des terres et des eaux (tranche II) et pour renforcer la coopération entre les projets nationaux et régionaux d'une part et d'autre part les divisions techniques compétentes de la FAO, suivant l'exemple du projet de mise en valeur des terres et des eaux et de la Division de la mise en valeur des terres et des eaux de la FAO (par. 26).

1.3 La FAO est instamment priée de rester en contact avec le FIDA et les autres donateurs afin de recueillir des fonds suffisants pour la deuxième tranche du projet régional d'amélioration et de production des cultures vivrières de plein champ. Si des fonds suffisants n'étaient pas réunis, la FAO devrait alors fusionner les tranches I et II en un seul projet qui pourrait être financé et exécuté grâce aux fonds fournis par certains pays de la région (par. 28).

1.4 La FAO est invitée à accorder une attention croissante à la lutte contre le criquet pèlerin dans la région (par. 29).

1.5 La FAO est invitée à s'intéresser tout particulièrement à la création d'une association des institutions de recherche agronomique au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Il lui est également demandé que le projet de centre arabe CARIS soit mis en oeuvre le plus tôt possible (par. 32).

1.6 La FAO est instamment priée de continuer à soutenir Nénaraca dans la mesure de ses moyens (par. 33).

1.7 Il est demandé à la FAO d'accroître les ressources du PCT dont on reconnaît maintenant l'importance et l'efficacité avec laquelle il répond aux demandes urgentes des pays en développement (par. 36).

1.8 Tout en appréciant l'intérêt porté par le Directeur général de la FAO aux recommandations de la 15^{ème} Conférence régionale pour le Proche-Orient et les mesures qui ont été prises en conséquence, la Conférence a demandé à la FAO de la tenir informée des mesures qui seront prises en réponse aux recommandations formulées par les futures conférences (par. 37).

2. Programmes de coopération FAO-gouvernements des pays du Proche-Orient

2.1 La Conférence a demandé au Directeur général de la FAO de poursuivre ses contacts avec les pays donateurs de la région, de la façon qu'il jugera appropriée, afin de s'assurer de leurs intentions concernant la contribution aux activités de la deuxième tranche du programme et les fonds qu'ils se proposent d'engager pour cette tranche. A cet effet, le Directeur général est invité à réunir, s'il le juge nécessaire, une Conférence spéciale de contributions (par. 46, Résolution 1/82).

2.2 La Conférence a autorisé le Directeur général de la FAO à utiliser le reliquat des contributions, le solde des projets exécutés et les intérêts accumulés au cours de la première phase du programme pour couvrir le déficit des projets nationaux inachevés ou à utiliser ces fonds pour financer de nouveaux projets en consultation avec les pays donateurs (par. 46, Résolution 1/82).

3. Commissions régionales au Proche-Orient

3.1 La Conférence a invité le Directeur général de la FAO à faire le nécessaire pour proposer au Conseil la création, en vertu de l'article VI-1 de l'Acte constitutif d'une nouvelle Commission régionale qui serait dénommée "Commission régionale de l'agriculture au Proche-Orient" et assumerait les fonctions des commissions régionales ci-dessous qui seraient supprimées:

- Commission de la production et de la santé animales au Proche-Orient
- Commission de la protection des plantes au Proche-Orient
- Commission de la production horticole au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

La Commission régionale de l'agriculture envisagée assumerait aussi d'autres attributions et fonctions dans les domaines techniques relevant du Département de l'agriculture de la FAO, à l'exception de celles qui sont de la compétence de la Commission de l'utilisation des terres et des eaux et de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin (par. 54, Résolution 2/82).

3.2 La Conférence a invité le Directeur général à faire le nécessaire pour proposer au Conseil la création, en vertu de l'article VI-1 de l'Acte constitutif, d'une nouvelle commission régionale qui serait dénommée "Commission des politiques économiques et sociales au Proche-Orient" et reprendrait les fonctions des Commissions régionales ci-dessous qui seraient supprimées:

- Commission régionale de la nutrition et de l'alimentation au Proche-Orient
- Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient
- Commission des statistiques agricoles pour le Proche-Orient.

La Commission des politiques économiques et sociales envisagées assumerait aussi d'autres attributions et fonctions dans les domaines techniques relevant du Département des politiques économiques et sociales de la FAO (par. 54, Résolution 2/82).

3.3 La Conférence a recommandé au Directeur général de la FAO que la Commission de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient et la Commission régionale des forêts continuent de poursuivre leurs activités comme à présent en vertu de l'Article VI-1, tandis que la Commission de lutte contre le criquet pèlerin devrait poursuivre les siennes conformément à l'accord conclu en vertu de l'Article XIV (par. 54, Résolution 2/82).

4. Suivi du programme d'action de la CMRADR

4.1 La Conférence a invité la FAO à poursuivre son assistance aux pays de la région par l'envoi de diverses missions y compris des missions techniques et de haut niveau (par. 58).

4.2 Le Directeur général de la FAO est prié d'obtenir des trois pays qui ont proposé d'accueillir le centre régional de développement rural intégré (Égypte, Jordanie et Somalie), des renseignements détaillés concernant les locaux, installation et autres moyens d'appui qu'ils seraient disposés à fournir au Centre, et de transmettre ces renseignements à la Conférence de plénipotentiaires afin d'aider celle-ci à décider du lieu où le centre devrait être établi (par. 63).

4.3 La Conférence a remercié la délégation jordanienne de son offre d'accueillir en Jordanie la Conférence de plénipotentiaires et elle a demandé au Directeur général de la FAO de prendre les dispositions nécessaires pour réunir celle-ci pendant le premier semestre de 1983, afin de conclure l'accord portant création du centre régional de développement rural intégré (par. 64).

5. La Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches

5.1 La Conférence a vigoureusement appuyé la décision du Directeur général de la FAO tendant à réunir une Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches qui se déroulerait en deux étapes: une session technique en octobre 1983 et une session de politique générale en mai 1984 (par. 66).

5.2 La Conférence a approuvé les grands objectifs de la Conférence mondiale sur les pêches et elle est convenue qu'ils devraient comprendre l'établissement de stratégies et de programmes destinés à assurer l'utilisation optimale des ressources, la recherche d'avantages économiques et nutritionnels accrus grâce à une gestion rationnelle des pêches et la promotion de l'autosuffisance des pays en développement (par. 67).

5.3 La Conférence, partageant l'avis du Directeur général de la FAO, a estimé que la Conférence mondiale sur les pêches ne devrait pas seulement servir de lieu de rencontre pour l'échange de connaissances et de données de fait, mais qu'elle devrait aussi aboutir à des résultats pratiques et concrets (par. 69).

6. Représentation de la région au CGRAI

6.1 La Conférence a approuvé en principe la proposition du Directeur général tendant à ce que le mandat des deux représentants choisis dans la région ait une durée minimum de 4 ans avec possibilité de prolongation de deux ans pour l'un des représentants, de manière à permettre un certain chevauchement des mandats des représentants sortants et des nouveaux représentants (par. 71).

6.2 La Conférence a décidé de prolonger, pour une durée de deux ans (1983-84), le mandat du représentant de l'Iraq et de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (par. 72).

7. Bureau régional pour le Proche-Orient

7.1 Le Directeur général de la FAO a été invité à prendre note de la recommandation priant instamment les pays de la région d'adopter une position claire et ferme sur la question de pressentir les autres Etats Membres de la FAO afin de les persuader de se ranger à leur point de vue et d'appuyer l'adoption d'une résolution à ce sujet lors de la 22ème session de la Conférence de la FAO qui se tiendra au Siège de la FAO en novembre 1983 (par. 78).

8. Date et lieu de la 17ème Conférence régionale pour le Proche-Orient

8.1 Le Directeur général de la FAO a été invité à fixer la date et le lieu de la 17ème Conférence régionale après avoir consulté les Etats Membres de la région (par. 80).

QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. La seizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Nicosie du 25 au 29 octobre 1982.

Ouverture de la Conférence

2. M. Spyros Kyprianou, Président de la République de Chypre, a ouvert la Conférence en présence de M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO. Etaient également présents les chefs de délégation et les représentants des pays membres de la région, ainsi que les observateurs de plusieurs Etats Membres de la FAO et d'autres organisations et organismes régionaux et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux. Dans son allocution, le président Kyprianou a souhaité la bienvenue au Directeur général de la FAO et à toutes les délégations participantes. Il a souligné l'importance que revêtait la seizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient alors que les pays de la région avaient tant besoin de collaborer étroitement dans les différents domaines du développement agricole. Le président Kyprianou s'est félicité du rôle primordial et efficace que joue la FAO grâce à l'aide qu'elle apporte aux pays en développement du monde entier dans leur effort pour éliminer la faim et la malnutrition et élever le niveau de vie de la population rurale. En conclusion, le Président a évoqué l'assistance précieuse fournie par la FAO à son propre pays. Il a instamment prié les pays de la région d'intensifier leur action dans le domaine de la production vivrière et agricole afin de garantir le maximum de sécurité alimentaire dans tous les pays de la région. Le président Kyprianou a enfin demandé à ces pays de renforcer la coopération et l'intégration agricoles.

Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur

3. La Conférence a élu à l'unanimité M. Dimitrios Christodoulou, Ministre de l'agriculture et des ressources naturelles de Chypre, Président de la Conférence et les chefs de délégations des Etats Membres, Vice-Présidents.

4. M. Dimitrios Christodoulou a exprimé ses remerciements et sa satisfaction pour son élection au poste de Président de la Conférence et il a remercié le Directeur général de la FAO de l'effort que fait l'Organisation pour le développement agricole de la région ainsi que de la collaboration étroite qu'elle maintient avec les pays de la région. Il a adressé à la Conférence tous ses vœux de succès et a souhaité à toutes les délégations la bienvenue à Chypre tout en soulignant que ses collaborateurs feraient de leur mieux pour faciliter les travaux de la Conférence.

5. La Conférence a nommé M. Amir Abdullah Khalil (Soudan), Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux

6. La Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire (Annexe A) ainsi que le calendrier des travaux qui a fait l'objet de quelques modifications.

Discours du Directeur général

7. La Conférence a entendu un discours du Directeur général de la FAO (Annexe D), qui a remercié M. Spyros Kyprianou, Président de la République de Chypre d'avoir inauguré la Conférence et exprimé sa gratitude au Gouvernement chypriote de l'avoir accueillie. Il a aussi félicité M. Dimitrios Christodoulou, Ministre de l'agriculture et des ressources naturelles de Chypre qui a été élu Président à l'unanimité et lui a souhaité, à lui et aux Vice-Présidents, le plus franc succès dans la conduite de la Conférence. Le Directeur général a souhaité ensuite la bienvenue aux chefs de délégation et aux autres participants.

8. Le Directeur général a alors passé en revue la situation de l'alimentation, de l'agriculture et de l'économie à l'échelle mondiale, notant que la production agricole mondiale avait accompli quelques progrès en 1981-82, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,9 pour cent, alors que le taux correspondant n'avait jamais dépassé 2,5 pour cent au cours des années soixante-dix. En ce qui concerne les stocks céréaliers mondiaux, le Directeur général a fait observer qu'ils étaient passés de 231 millions de tonnes en 1981 à près de 270 millions de tonnes en 1982 (ce qui représente 18 pour cent des besoins de consommation annuels mondiaux). Il a exhorté les pays importateurs à profiter de la baisse des prix des céréales pour accroître leurs réserves céréalières.

9. Le Directeur général a fait remarquer que ce bilan relativement optimiste masquait d'autres points plus sombres de la situation économique mondiale. L'inflation et la crise économique observées dans les pays industrialisés ont de graves conséquences pour les pays en développement qui se manifestent par diverses contraintes pour le développement, par exemple taux d'intérêt élevés, recul de l'aide au développement, alourdissement de la dette des pays en développement non exportateurs de pétrole et dépendance de l'économie de ces pays à l'égard des exportations de produits agricoles et de matières premières, exposées à l'instabilité et à la baisse des prix sur le marché mondial, ainsi qu'aux politiques protectionnistes qui réduisent leurs recettes d'exportation. Tous ces facteurs ont contribué à la grave détérioration de leur commerce avec les pays développés et provoqué des difficultés de balance des paiements.

10. Passant à la question de l'aide alimentaire et de la Réserve alimentaire internationale d'urgence, le Directeur général a constaté que l'objectif annuel de l'aide alimentaire n'avait pas encore été atteint. Cet objectif est fixé depuis 1974 à 10 millions de tonnes de céréales, mais ce chiffre est maintenant jugé insuffisant et devrait être porté à près de 18 millions de tonnes. On prévoit cependant qu'en 1982/83 les contributions ne dépasseront pas 9 millions de tonnes. Le volume de la Réserve alimentaire internationale d'urgence fixé à 500 000 tonnes par an depuis 1975 n'a été atteint que cette année, grâce à la généreuse contribution de la CEE qui a accordé 100 000 tonnes de céréales et aux pays de l'OPEP qui ont fourni 25 millions de dollars pour les années 1981 et 1982 en réponse à une proposition du Directeur général. Le Directeur général a noté que la valeur de l'aide alimentaire apportée en 1981/82 par le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) à certains pays de la région qui ont été victimes de catastrophes naturelles telles que les inondations et la sécheresse ou de désastres dus à l'action de l'homme, par exemple la guerre, avait dépassé 191 millions de dollars E.-U.

11. Le Directeur général a exprimé ses préoccupations au sujet de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Proche-Orient. Il a indiqué que le taux de croissance de la production agricole avait été de 2,3 pour cent en 1980 puis de 1,9 pour cent en 1981, alors que le taux de croissance mondial s'était établi à environ 2,9 pour cent. Vu le taux élevé d'accroissement de la population, la production alimentaire par habitant ne cessera de reculer dans la région Proche-Orient. Les données disponibles sur les récoltes de 1982 indiquent que cette année la production céréalière sera inférieure à celle de l'année précédente et qu'elle ne dépassera pas 1,6 pour cent. Cette situation décourageante obligera la plupart des pays de la région à importer de l'extérieur de la région la plus grande partie des céréales dont ils auront besoin et ce au détriment de leur balance des paiements.

12. Le Directeur général a mentionné ensuite la situation particulière qui règne dans la région et affecte d'une façon ou d'une autre les efforts de développement. Les guerres, en divers endroits de la région, sèment la destruction et des sommes énormes sont consacrées à l'achat d'engins destructeurs au lieu de concourir au développement agricole et à la production alimentaire. C'est l'agriculture qui souffre le plus de cette situation.

13. Le Directeur général a passé brièvement en revue les activités de la FAO dans la région et il a appelé l'attention sur le fait qu'elles font l'objet d'un point particulier de l'ordre du jour en raison de leur importance capitale et qu'elles seraient présentées par le Sous-Directeur général. Il a ajouté que la Conférence constaterait, en examinant le Programme, que plusieurs activités importantes avaient été entreprises durant l'exercice écoulé et que la FAO avait tenu compte des recommandations de la précédente Conférence et s'employait à les mettre à exécution. Le Directeur général a souligné qu'un effort approprié dans le domaine de l'investissement agricole et de la recherche agronomique et scientifique était la condition indispensable de tout accroissement de la production agricole. Il a insisté sur la nécessité de doubler la valeur actuelle des investissements dans l'agriculture et déclaré que pour compenser l'inflation sans cesse plus élevée les gouvernements devraient accroître leurs investissements pendant au moins une dizaine d'années de manière que par un effort intensif et soutenu ceux-ci puissent porter leurs fruits. Il a fait observer qu'au lieu de s'améliorer, la recherche agricole et scientifique se dégradait dans la région, et souligné que la recherche agricole était la pierre angulaire d'investissements viables. Sans une structure intégrée de recherche et de développement, l'investissement productif reste une entreprise hasardeuse et fragile. Les gouvernements devraient donc consacrer au minimum 5 pour cent de la valeur totale des investissements agricoles au soutien des organismes de recherche scientifique et de développement et leur imprimer une orientation qui les fasse participer efficacement au processus de développement agricole.

14. Le Directeur général a informé la Conférence des activités entreprises par la FAO pour donner suite au Plan d'action de la Conférence mondiale sur la Réforme agraire et le développement rural, et notamment à la recommandation de la seizième Conférence régionale visant la création d'un centre de développement rural intégré pour le Proche-Orient. Plusieurs étapes importantes ont été franchies à cet égard et la FAO s'emploie actuellement à organiser une conférence de plénipotentiaires, un projet d'accord portant création de ce centre ayant été favorablement accueilli par les gouvernements de la région.

15. Le Directeur général s'est félicité des résultats obtenus par le Programme de coopération au Proche-Orient (PCPO), et a déclaré qu'il le considérait comme un bel exemple de travail sérieux et de coopération fructueuse au niveau régional. La FAO a été en mesure, grâce à ce Programme, de réaliser 20 projets nationaux et 7 projets régionaux ou sous-régionaux dans un certain nombre de pays de la région. Le Directeur général a rappelé que la majorité de ces projets avaient été exécutés conformément à leur plan d'opérations et que tous les projets restants seraient réalisés d'ici à la fin de l'année; après quoi le Programme ne pourra se poursuivre car ses ressources financières auront été épuisées.

16. Le Directeur général a rappelé qu'à ses quatorzième et quinzième sessions la Conférence avait formulé des recommandations en faveur du maintien de ce programme et il a exhorté les pays donateurs à fournir les fonds nécessaires à une deuxième tranche d'activités. Etant donné l'importance de la question, le Programme de coopération fait l'objet d'un point particulier de l'ordre du jour. Le Directeur général a exprimé l'espoir que les débats de la Conférence seraient favorables à l'appui et au maintien de ce programme.

17. Sur la recommandation de la précédente conférence, le Secrétariat a procédé à l'évaluation des activités des commissions régionales. Le Directeur général a indiqué que le document correspondant serait présenté à la Conférence. Il a exprimé l'espoir que celle-ci accorderait une attention particulière à cette question et que les recommandations qu'elle formulerait refléteraient les objectifs pour lesquels les commissions régionales avaient été créées.

18. Le Directeur général a mentionné ensuite la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches, qui se tiendra en 1984, dont il a souligné l'importance pour les pays de la région. Il a indiqué qu'un document concernant cette Conférence serait présenté à la session et exprimé l'espoir que des recommandations ou des directives appropriées seraient formulées en vue d'assurer le succès de la Conférence mondiale.

19. Le Directeur général a déclaré que la FAO avait conclu des accords avec plusieurs grandes organisations intergouvernementales de la région, par exemple la Ligue arabe et ses organes spécialisés dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Le cadre de cette collaboration fait l'objet d'une attention constante de manière à garantir le maximum de souplesse et à élargir le champ de la coopération.

20. En conclusion, le Directeur général a mentionné la Journée mondiale de l'alimentation, déclarant que cette Journée avait pour but de rappeler à tout un chacun et plus spécialement aux riches, qu'il s'agisse des pays ou des individus, que la mission de la FAO est d'affranchir l'homme de la faim et de la malnutrition. Il a ajouté nous devons "produire les aliments dont nous avons besoin dans la région, en comptant sur nous-mêmes et sur nos propres possibilités". Il a assuré à la Conférence que la FAO était prête à se mettre à la disposition de la région et à collaborer avec les pays intéressés pour l'établissement de programmes et de projets de développement.

Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)

21. Dans son allocution, le Directeur exécutif du PAM a évoqué l'aide que le Programme a fournie et fournit encore aux pays de la région. Il s'est félicité des résultats obtenus par ces pays dans différents domaines d'activité, et notamment dans le secteur agricole, grâce à l'utilisation optimale de l'assistance du PAM. Le Directeur exécutif a également mentionné le rôle important joué par la FAO à l'appui des activités du PAM.

Programme de la FAO dans la région: Déclaration du représentant régional

- Rapport sur les activités de la FAO dans la région Proche-Orient, y compris la suite donnée aux recommandations de la quinzième Conférence régionale (document NERC/82/2)

22. La Conférence a noté avec satisfaction que le Bureau régional pour le Proche-Orient (RNEA) continue à servir les intérêts et à répondre aux besoins des pays de la région, conformément aux grandes priorités proposées par le Directeur général et approuvées par la Conférence de la FAO à sa vingt et unième session (novembre 1981).
23. La Conférence s'est félicitée de l'augmentation de programme prévue dans le Programme de travail et budget pour le Proche-Orient en 1982/83 et elle a exprimé l'espoir que cette augmentation de crédits se traduirait par des activités utiles à la région.
24. La Conférence a envisagé avec préoccupation la diminution prévue des ressources extra-budgétaires, notamment des apports du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle a exprimé l'espoir que les pays aisés à l'intérieur et hors de la région, se mettraient en devoir d'y remédier par un accroissement de leurs contributions aux programmes internationaux de développement, par des accords de fonds fiduciaires et par le canal du PCPO.
25. La Conférence a considéré comme un succès très important l'évaluation écologique des zones présentant un fort potentiel d'expansion de la production agricole en régime pluvial qui vient d'être achevée. Elle a instamment prié les pays de la région dotés d'un tel potentiel de tirer parti au maximum des conclusions de cette étude, qui indique les moyens d'accroître et d'améliorer la productivité de l'agriculture non irriguée et demandé qu'elle soit traduite en arabe.
26. La Conférence s'est déclarée satisfaite de la coopération qui existe entre le Projet régional sur l'utilisation des terres et des eaux et la Division FAO de la mise en valeur des terres et des eaux et qui touche tous les domaines, y compris l'organisation de cours régionaux et nationaux de formation sur les sujets suivants: techniques d'irrigation améliorées, besoins en eau des cultures, bonification et lutte contre la salinité. La Conférence a demandé instamment le renforcement de ce type de coopération entre les projets nationaux et régionaux de terrain d'une part et les divisions techniques compétentes de la FAO de l'autre. La Conférence a demandé que la FAO ne ménage aucun effort pour convaincre les donateurs d'assurer la reprise de ce projet.
27. La Conférence s'est félicitée du rapport FAO sur les semences auquel ont contribué plusieurs pays de la région afin de mettre à jour l'information concernant l'amélioration, l'évaluation et la diffusion des cultivars, ainsi que le contrôle de la qualité, la production, la commercialisation et la promotion des semences.
28. La Conférence a prié instamment la FAO de se tenir en rapport avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres donateurs afin d'obtenir les fonds nécessaires à la phase II du Projet régional d'amélioration et de production des cultures vivrières de plein champ qui a été adopté par la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient à sa quinzième session (Rome, avril 1981). Au cas où les fonds pour l'exécution de la phase II ne seraient pas suffisants, la phase I du projet initial devrait être remaniée et transformée en un projet intégré qui pourrait facilement être financé et mis en oeuvre grâce aux fonds fournis en faveur du projet par les pays de la région.
29. La Conférence a noté que l'appui permanent octroyé par la FAO aux activités de la Commission régionale de lutte contre le criquet pèlerin au Proche-Orient a contribué à améliorer grandement la surveillance et la lutte antiacridiennes. Elle a exprimé l'espoir que la FAO accorderait une attention croissante aux activités de lutte antiacridienne dans la région. Elle a instamment prié les pays de la région qui sont membres de ladite Commission de continuer à fournir un appui matériel et technique aux activités de lutte dans le cadre de la Commission.
30. La Conférence a prié instamment les pays membres d'appliquer de strictes mesures vétérinaires et sanitaires dans le domaine du commerce des productions animales et a appelé l'attention sur l'importance de services vétérinaires appropriés au niveau national. Elle a demandé aux Etats Membres de coordonner leur action pour empêcher la propagation des maladies et des épizooties au-delà des frontières.

31. La Conférence a noté que des fonds seraient disponibles pour la deuxième phase du projet régional de production et de santé animales qui débutera en 1983. La Conférence, tout en se félicitant de cette information, qui souligne l'importance d'une action concertée dans ce domaine dans la région Proche-Orient, a instamment prié les pays membres qui n'ont pas encore exprimé le désir de participer à la deuxième phase du projet de le faire dès que possible et d'annoncer aussi leurs contributions financières.

32. La Conférence a appris avec satisfaction qu'une consultation technique sur le renforcement de la coopération en matière de recherche agricole au Proche-Orient était envisagée. Elle s'est aussi félicitée du projet de création d'une association des instituts de recherche agricole au Proche-Orient et en Afrique du Nord et elle a instamment prié la FAO de contribuer à la constitution de cette association. Elle s'est aussi déclarée particulièrement intéressée par le projet de Centre arabe CARIS et a demandé qu'il soit rapidement créé.

33. La Conférence s'est félicitée de l'intensification des activités de l'Association régionale de crédit agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (NENARACA), dont le siège est à Amman, dans différents domaines tels que l'organisation de séminaires, de colloques et de cours de formation, ainsi que la publication de bulletins d'information concernant les activités de l'Association, etc. Elle a constaté avec satisfaction l'appui aussi bien technique que matériel qui a été fourni par la FAO à l'Association depuis sa création et demandé instamment à la FAO de persévérer dans cette voie, dans la mesure de ses moyens.

34. La Conférence s'est félicitée des activités du Centre d'investissement de la FAO concernant l'identification et la préparation de projets de développement dans plusieurs pays de la région. Elle a demandé aux pays de la région d'utiliser à cet égard les compétences et les moyens du Centre.

35. La Conférence a aussi noté avec satisfaction l'intérêt que porte le Centre d'investissement au suivi des projets du PNUD exécutés par la FAO et qui semblent présenter des possibilités d'investissement. Ce suivi a pour objet d'assurer que ces projets atteignent le stade de la faisabilité et attirent des investissements d'établissements de financement.

36. De nombreuses autres activités entreprises par la FAO aux niveaux régional et sous-régional, dans plusieurs domaines, sont évoquées dans le document. A ce sujet, la Conférence s'est déclarée satisfaite des efforts déployés par la FAO dans la région et lui a demandé de les intensifier. Elle a mentionné en particulier le Programme de coopération technique de la FAO (PCT) et demandé un accroissement de ses ressources maintenant que l'on reconnaît son importance et l'efficacité avec laquelle il répond aux demandes urgentes des pays en développement.

37. La Conférence, examinant les mesures prises par la FAO conformément aux recommandations de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (Rome, avril 1981), a noté que celles-ci sont effectivement mises en oeuvre et que certaines d'entre elles seront bientôt totalement réalisées. La Conférence s'est félicitée du grand intérêt que le Directeur général porte à ces recommandations. Elle a noté que cet intérêt a contribué à leur application rapide par les organes appropriés de l'Organisation. Elle a demandé à la FAO de continuer à faire rapport sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations des conférences régionales pour le Proche-Orient.

QUESTIONS INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Programme de coopération FAO-gouvernements du Proche-Orient: évaluation de l'expérience passée et projets pour l'avenir

38. La Conférence a pris note du document NERC/82/3 concernant le PCPO qui a été préparé conformément à une recommandation formulée par la quinzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient en vue d'examiner et d'évaluer les progrès et les réalisations du PCPO ainsi que l'incidence de ses activités en cours. Le document indiquait que les projets du PCPO étaient regroupés en fonction de quatre objectifs principaux: promotion de la production vivrière, études de préinvestissement, renforcement des institutions nationales et formation. Ce document, qui analyse les résultats, tant positifs que négatifs, de la première tranche du Programme a fait l'objet d'un examen. La Conférence a aussi passé en revue les mesures prises pour donner suite à la résolution 4/81 adoptée par la quinzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

39. La Conférence s'est déclarée satisfaite que les projets régionaux et nationaux financés par le PCPO aient été exécutés comme prévu et, à cet égard, plusieurs délégués ont fait observer que les erreurs ou les difficultés relevées durant l'exécution de certains de ces projets devraient être considérées comme normales, naturelles et acceptables, d'autant plus qu'il s'agit d'un programme nouveau tant pour les pays donateurs que pour les pays bénéficiaires de la région.

40. La Conférence a pris note des conditions dans lesquelles avait été envisagé l'établissement du Comité ministériel, dont la quinzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient avait recommandé la création au Directeur général en vue de contacts avec les pays donateurs de la région pour s'assurer de leurs engagements à long terme en faveur de la deuxième tranche du PCPO.

41. La Conférence a exprimé le regret que le Comité envisagé n'ait pu être créé et elle a félicité le Directeur général de la FAO ainsi que le Ministre du Commerce et de l'agriculture de l'Etat de Bahreïn, qui devait diriger ce Comité, des efforts qu'ils avaient déployés à cette occasion. La Conférence a aussi exprimé l'espoir que l'absence de ce Comité ministériel ne ferait pas obstacle à une reprise de contacts, de toute manière appropriée, avec les pays donateurs de la région.

42. Quelques délégués ont proposé la création d'un Comité technique mixte des pays donateurs et bénéficiaires, qui évaluerait le PCPO, formulerait des projets régionaux et nationaux pour la deuxième tranche et prendrait contact à ce sujet avec les pays donateurs.

43. Le représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient a expliqué à la Conférence que le document qui lui était présenté sur cette question était lui-même une évaluation de la première tranche du Programme et que des évaluations intérimaires avaient déjà eu lieu dans le passé et avaient été examinées par les 14ème et 15ème conférences régionales pour le Proche-Orient, si bien qu'il n'apparaissait pas nécessaire de créer un Comité spécial pour procéder à une nouvelle évaluation. Il a aussi expliqué que la FAO avait déjà préparé et formulé un certain nombre de projets régionaux et nationaux en consultation avec les pays bénéficiaires de la région et sur leur demande, et que ces projets étaient déjà prêts à être exécutés sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles. Il était donc inutile de préparer, au risque de doubles emplois et de répétitions, une nouvelle liste de projets. Le représentant régional de la FAO a fait observer que la Conférence pouvait si elle le souhaitait autoriser le Directeur général à prendre des contacts à ce sujet avec les pays donateurs de la région de la manière qu'il jugerait appropriée.

44. La Conférence ayant approuvé la proposition du représentant régional de la FAO, quelques délégués ont suggéré que l'un des moyens que le Directeur général pourrait utiliser pour prendre contact avec les pays donateurs serait d'organiser une Conférence spéciale de contributions.

45. La Conférence a examiné la proposition soumise par le Secrétariat de la FAO en vue d'autoriser le Directeur général à utiliser le reliquat des crédits inutilisés du PCPO. Le reliquat des fonds inutilisés à l'achèvement des projets nationaux et régionaux et les

intérêts accumulés dont dispose le Programme pourraient être utilisés pour couvrir le déficit de projets nationaux non achevés parce que les crédits initialement alloués dans le plan d'opérations étaient insuffisants, ou pour financer de nouveaux projets en consultation avec les pays donateurs.

La Conférence a approuvé en principe cette proposition.

46. Compte tenu des faits susmentionnés, la Conférence a adopté la résolution ci-après:

RESOLUTION 1/82

PROGRAMME DE COOPERATION FAO/GOUVERNEMENTS DU PROCHE-ORIENT (PCPO)

La Conférence régionale:

Ayant entendu un rapport sur l'examen et l'évaluation des activités et des réalisations de la première tranche du PCPO,

Réaffirmant ses remerciements et sa gratitude aux pays donateurs de la région qui ont apporté les fonds nécessaires à l'exécution, durant la première phase du Programme, de projets nationaux et régionaux dans différents pays de la région,

Exprimant sa satisfaction quant à la manière dont la FAO a exécuté les projets de la première tranche du Programme,

Rappelant, qu'elle avait, à ses quatorzième et quinzième sessions, exprimé l'espoir que de généreuses contributions continueraient d'être offertes de manière que les projets de sa deuxième tranche du Programme puissent être exécutés,

Se félicitant, des efforts déployés par le Directeur général à cet égard,

Recommande:

1. Que les pays donateurs de la région annoncent dès que possible leurs contributions à la deuxième tranche du Programme,
2. Que le Directeur général continue de se tenir en contact avec les pays donateurs de la région, de la façon qu'il jugera appropriée, afin de s'assurer de leurs intentions véritables en ce qui concerne leurs contributions aux activités de la deuxième tranche du Programme et des fonds qu'ils se proposent d'engager à ce titre,
3. Que le Directeur général soit autorisé à utiliser le reliquat des fonds alloués aux projets achevés et les intérêts accumulés au cours de la première tranche du Programme pour couvrir le déficit de certains projets nationaux opérationnels, ou à utiliser ces fonds pour financer de nouveaux projets, en consultation avec les pays donateurs.

Commissions régionales du Proche-Orient:

- Examen de leur fonctionnement et propositions visant à améliorer leur efficacité

- Rapport sur les sessions au cours de l'exercice biennal 1980/81

47. La Conférence a examiné le document NERC/82/4 et analysé le fonctionnement des commissions régionales du Proche-Orient depuis leur création. La Conférence a noté en particulier que nombre de ces commissions n'ont pu atteindre leurs objectifs pour les raisons indiquées dans le document.

48. La Conférence a pris note des raisons pour lesquelles le Secrétariat de la FAO avait exclu des fusions envisagées, la Commission des forêts pour le Proche-Orient et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin.

49. La Conférence a approuvé la proposition de la FAO tendant à ce que la Commission de forêts en vertu de ses fonctions spéciales et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin en vertu de ses fonctions exécutives, demeurent distinctes et indépendantes des nouvelles commissions régionales envisagées. A ce propos, des délégués ont proposé de fusionner la Commission des forêts avec la Commission régionale de l'agriculture envisagée, mais la majorité a rejeté cette proposition.

50. Quant à la proposition de créer deux nouvelles commissions régionales pour le Proche-Orient qui regrouperaient un certain nombre des commissions régionales actuelles, la Conférence a approuvé une proposition amendée visant à maintenir, pour le moment, la Commission des terres et des eaux en raison, d'une part, de son importance et, d'autre part, du fait que le document du secrétariat confirme l'intérêt que les pays de la région portent aux travaux de cette commission depuis sa création comme en témoigne la nombreuse participation à ses sessions.

51. En grand nombre, les délégués ont fait observer que la création des deux nouvelles commissions régionales ouvrirait de nouveaux domaines d'activités qui ne relevaient pas des commissions régionales existantes, par exemple le machinisme agricole, les agro-industries, la commercialisation et le crédit agricole, les cultures vivrières de plein champ, la sécurité alimentaire, le développement rural intégré et le suivi du programme d'action de la CMRADR, etc.

52. Quelques délégués ont estimé qu'il serait préférable de créer les nouvelles commissions en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif et non pas de l'article VI.1 de manière à renforcer les pouvoirs dont elles disposeront pour l'application de diverses recommandations. La majorité a toutefois fait observer que les fonctions des commissions demeurent de caractère consultatif et non pas exécutif et elle a proposé en conséquence de les créer en vertu de l'article VI.1.

53. En ce qui concerne la création d'une Commission des pêches pour le Proche-Orient, la Conférence a décidé d'ajourner le débat sur la question car les Etats Membres de la région bénéficient actuellement dans ce domaine des services d'autres organes régionaux.

54. La Conférence a pris note des recommandations formulées par la Commission de la protection des plantes au Proche-Orient à sa septième session (Rome 31 août-4 septembre 1981); elle les a approuvées et a invité le Directeur général à les prendre en considération.

La Conférence a adopté la résolution ci-après:

RESOLUTION 2/82

Commissions régionales du Proche-Orient

La Conférence régionale,

Ayant pris connaissance du document NERC/82/4 concernant le fonctionnement des commissions régionales du Proche-Orient et contenant un examen des difficultés et obstacles qui ont empêché certaines d'entre elles d'atteindre pleinement leurs objectifs;

Rappelant les recommandations des treizième, quatorzième et quinzième sessions de la Conférence régionale pour le Proche-Orient visant ces commissions;

Ayant examiné les propositions du Secrétariat exposées dans le document NERC/82/4, qui ont pour but de renforcer à l'avenir les activités de ces commissions régionales et d'en améliorer l'efficacité;

Exprimant sa ferme conviction que ces commissions régionales sont l'un des principaux relais par lesquels les pays de la région peuvent communiquer leurs vues, recommandations et propositions au Directeur général et aux organes directeurs de l'Organisation et appeler l'attention sur les problèmes hautement prioritaires de la région, en matière de développement agricole et de production vivrière;

Notant que ces commissions constituent un instrument efficace grâce auquel la FAO peut faire connaître à la région Proche-Orient les résultats d'expériences satisfaisantes menées dans d'autres régions;

Réaffirme l'importance des commissions régionales, qui sont des organes utiles pour l'échange d'expériences et d'informations techniques entre les pays de la région;

Considérant par conséquent qu'il est nécessaire d'adopter des mesures destinées à promouvoir et à renforcer l'efficacité de ces commissions régionales par la restructuration de certaines d'entre elles:

Recommande:

I

1. a) Que le Directeur général de la FAO prenne les mesures nécessaires pour proposer au Conseil de créer, en vertu de l'Article VI.1 de l'Acte constitutif, une nouvelle commission régionale qui serait appelée "Commission régionale de l'agriculture au Proche-Orient" et chargée de reprendre les fonctions des commissions régionales ci-après qui seraient supprimées:
 - Commission de la production et de la santé animales au Proche-Orient
 - Commission de la protection des plantes au Proche-Orient
 - Commission de la production horticole au Proche-Orient et en Afrique du Nord
- b) Qu'outre les fonctions ci-dessus la Commission régionale de l'agriculture proposée assume les attributions et fonctions correspondant aux domaines de compétence du Département de l'agriculture au Siège de la FAO, à l'exclusion de celles qui relèvent d'autres commissions, notamment la Commission de l'utilisation des terres et des eaux et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin.
2. a) Que le Directeur général prennent les mesures nécessaires pour proposer au Conseil de créer, en vertu de l'Article VI.1 de l'Acte constitutif une nouvelle commission régionale qui serait appelée "Commission régionale des politiques économiques et sociales au Proche-Orient" et chargée des travaux des commissions régionales ci-après, qui seraient supprimées:
 - Commission régionale de l'alimentation et de la nutrition au Proche-Orient
 - Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient
 - Commission des statistiques agricoles pour le Proche-Orient
- b) Qu'outre les fonctions ci-dessus, la Commission régionale des politiques économiques et sociales au Proche-Orient proposée assume les attributions et fonctions correspondant aux domaines de compétence du Département des politiques économiques et sociales de la FAO.
3. Que la Commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient et la Commission des forêts pour le Proche-Orient continuent de fonctionner en vertu de l'Article VI.1 de l'Acte constitutif, et que la Commission de lutte contre le criquet pèlerin continue d'exercer ses fonctions conformément à l'accord conclu en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif aux termes duquel elle a été créée.

II

Demande aux pays membres de coopérer, dans la mesure du possible, avec le Secrétariat en vue de promouvoir les activités des commissions régionales et de renforcer les liens entre le Secrétariat et ces commissions, vue qu'une telle collaboration profitera finalement à ces pays.

Suite donnée au Programme d'action de la CMRADR et progrès accomplis
dans la création du Centre régional de développement rural intégré

55. La Conférence a pris note de l'action de la FAO concernant le soutien aux activités de suivi du Programme d'action de la CMRADR, et notamment des progrès accomplis dans la création du Centre régional de développement rural intégré (document NERC/82/5).

56. La Conférence s'est félicitée du soutien que la FAO a apporté aux niveaux national et régional en vue de donner suite aux recommandations de la quinzième Conférence régionale concernant le développement rural, ainsi que de l'assistance qu'elle a fournie aux pays de la région à cette fin ou pour élaborer, planifier et appliquer des politiques et programmes de réforme agraire et de développement rural, sans oublier l'aide accordée pour encourager la participation populaire - notamment celle des femmes - au processus de développement.

57. La Conférence a prié instamment tous les pays de la région de poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer la situation économique et sociale des populations rurales et de promouvoir la participation populaire aux activités productives, notamment parmi les groupes défavorisés. Elle a estimé que la participation de la population était une des principales conditions préalables du développement rural.

58. La Conférence a invité la FAO à continuer à aider les pays de la région par l'envoi de différentes missions, notamment des missions de haut niveau et des missions techniques spécialisées.

59. La Conférence a souligné l'importance de politiques et programmes qui permettent aux populations rurales défavorisées d'avoir accès aux ressources nécessaires, qui visent à réformer les structures agricoles et les régimes fonciers, à encourager les investissements ruraux et à rationaliser les programmes au niveau national.

60. Les pays de la région ont été instamment priés de développer leurs réseaux d'éducation, de formation et de vulgarisation agricoles, d'améliorer la condition économique et sociale des femmes rurales, de donner aux petits propriétaires et aux associations d'exploitants accès aux moyens de production et aux services, et de garantir la stabilité des marchés et de justes prix pour leurs produits.

61. La Conférence a rendu hommage à la FAO pour son action visant à aider les gouvernements de la région à établir un dispositif approprié permettant de surveiller les progrès accomplis dans la lutte contre la faim en milieu rural et de présenter un rapport sur leur action à la Conférence de la FAO (1983) conformément aux recommandations de la CMRADR. Elle a également prié instamment les Etats Membres de communiquer leur rapport en temps voulu.

62. La Conférence s'est félicitée des progrès accomplis dans la création du Centre régional de développement rural intégré, ainsi que de la rédaction d'un projet d'accord pour l'établissement de ce Centre en vue de renforcer la coopération régionale. Des délégués ont suggéré que le Centre s'appelle "Centre régional de réforme agraire et de développement rural". La Conférence a toutefois renvoyé toute décision à ce sujet à la Conférence de plénipotentiaires.

63. La Conférence régionale a noté que trois gouvernements, à savoir ceux de l'Egypte, de la Jordanie et de la Somalie, avaient de nouveau exprimé le désir d'accueillir le Centre régional proposé. A ce sujet, la Conférence régionale a invité le Directeur général à obtenir des trois gouvernements intéressés des renseignements détaillés concernant les locaux, les services et autres moyens qu'ils seraient disposés à mettre à la disposition du Centre régional, et à communiquer ces informations à la Conférence de plénipotentiaires afin d'aider cette dernière dans le choix du pays où sera établi le Centre régional.

64. La Conférence convient:

- a. De maintenir son appui au programme FAO destiné à donner suite à la CMRADR, d'en intensifier les activités et de lui conserver la priorité qui lui est assignée dans la région.

- b. De poursuivre les efforts visant à accélérer la création du Centre régional de développement rural intégré.
- c. La Conférence s'est félicitée de l'invitation de la Jordanie qui a offert d'accueillir la Conférence de plénipotentiaires et a demandé au Directeur général de la FAO de convoquer ladite Conférence pendant le premier semestre de 1983 pour signer l'accord relatif au Centre.

Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches

65. La Conférence a examiné ce point de l'ordre du jour à l'aide du document NERC/82/6 et des renseignements supplémentaires que le Secrétariat a fournis sur les débats qui ont déjà eu lieu sur ce même sujet aux conférences régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Amérique latine, pour l'Afrique et pour l'Europe.
66. La Conférence a exprimé son ferme soutien à l'organisation par le Directeur général de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches, qui se tiendra en deux temps: une session technique, en octobre 1983, et une session de politique générale, en mai 1984. Elle a estimé que la Conférence mondiale sur les pêches viendrait au moment opportun, compte tenu des changements fondamentaux apportés au régime des océans en matière de pêche et consacrés par la Convention sur le droit de la mer adoptée en avril 1982. La Conférence a cependant souligné que la Conférence mondiale sur les pêches devrait non seulement jouer un rôle important dans l'application pratique de ce nouveau régime, mais aussi traiter des problèmes et perspectives des pêches continentales et de l'aquaculture.
67. La Conférence a fait siens les objectifs généraux de la Conférence mondiale sur les pêches énoncés dans le document NERC/82/6. Elle est convenue que, parmi les plus importants, devraient figurer la mise au point de stratégies et de programmes visant à une utilisation optimale des ressources halieutiques, la recherche d'avantages économiques, sociaux et nutritionnels accrus grâce à l'aménagement rationnel des pêches et la promotion de l'autosuffisance des pays en développement. A cet égard, elle a souligné le besoin d'une coopération internationale entre pays en développement notamment au niveau régional, aussi bien qu'entre pays développés et pays en développement.
68. La Conférence a examiné les questions auxquelles il conviendrait d'accorder la priorité, compte tenu des recommandations déjà formulées par les autres conférences régionales. Elle a insisté en particulier sur l'évaluation des stocks, l'amélioration de la pêche artisanale et côtière, les conditions d'accès aux ressources dans les zones économiques exclusives y compris le rôle des entreprises mixtes et des accords bilatéraux, les aspects institutionnels de l'aménagement des stocks communs aux niveaux sous-régional ou régional, et la manutention, la transformation et la commercialisation du poisson et des produits de la pêche. On a également estimé qu'il conviendrait d'envisager sérieusement la création de grandes entreprises mixtes entre les pays de la région, et notamment la constitution d'une flotte commune.
69. Partageant l'avis du Directeur général, la Conférence a estimé que, si la Conférence mondiale sur les pêches devait offrir l'occasion d'un échange de connaissances et d'expériences, il importait aussi qu'elle débouche sur des résultats pratiques et concrets. A cet effet, la Conférence mondiale sur les pêches pourrait élaborer une stratégie d'aménagement et de mise en valeur des pêches aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial, et mettre au point un vaste programme de formation professionnelle visant à promouvoir l'autosuffisance des pays en développement. Un programme de ce genre exigerait la participation et le soutien actifs des donateurs et organismes de financement bilatéraux et multilatéraux.
70. On a suggéré que les pays de la région organisent une réunion peu de temps avant la session technique de la Conférence mondiale sur les pêches, de manière à examiner les positions nationales relatives aux questions techniques et à les harmoniser.

Représentation de la région Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

71. La Conférence a examiné le document NERC/82/7 et approuvé en principe la proposition du Directeur général visant à porter la durée du mandat des deux représentants régionaux choisis à quatre ans au minimum, avec possibilité de prorogation de deux ans pour l'un des représentants, afin de permettre un certain chevauchement des mandats des nouveaux représentants et des représentants sortants.

72. La Conférence a décidé de prolonger de deux ans (1983-84) le mandat des représentants de la République d'Iraq et la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

73. La Conférence a précisé une fois de plus que les représentants de la région devraient participer pleinement aux réunions du Groupe afin de faire connaître les vues des pays membres de la région et de les tenir dûment informés en leur envoyant un rapport sur chaque réunion du GCRAI à laquelle ils auront participé. A cet égard, les représentants régionaux devraient tirer pleinement parti des moyens et de l'aide fournie par le Bureau régional du Proche-Orient et le Siège de la FAO. La Conférence a décidé qu'elle aurait le droit, à ses sessions futures, de mettre fin au mandat de tout représentant qui, pour une raison ou une autre, ne participerait pas aux travaux du Groupe pendant deux sessions consécutives, et d'élire à sa place un nouveau représentant au Groupe.

CONCLUSIONS

Bureau régional pour le Proche-Orient

74. La Conférence a constaté que l'implantation de bureaux régionaux de la FAO dans les régions avait pour objet de souligner la nécessité et l'importance d'établir fermement le principe de la coopération et de la coordination entre pays d'une même région dans tous les domaines liés au développement agricole et rural ainsi qu'à la production vivrière.

75. La Conférence a constaté aussi que le fait que ces bureaux exercent leurs fonctions dans les régions elles-mêmes était un des aspects de la politique de décentralisation suivie par la FAO au cours des dernières années et une conséquence logique de cette politique.

76. La Conférence a constaté en outre qu'il était anormal et aberrant que le Bureau régional pour le Proche-Orient continue d'exercer ses fonctions en dehors de la région en application d'une résolution adoptée par la Conférence de la FAO à sa vingtième session (Rome, novembre 1979).

77. La Conférence a souligné, par conséquent, l'importance de réinstaller le Bureau régional aussitôt que possible dans un des pays de la région.

78. Etant donné, cependant, qu'il s'agit d'une décision relevant de la compétence exclusive de la Conférence de la FAO, la seizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient a invité instamment les pays de la région à adopter une position claire et ferme sur cette question et à prendre contact avec les autres Etats Membres de la FAO - par les voies qu'ils jugeront appropriées - afin de les persuader de se ranger à leur point de vue et de faciliter l'adoption d'une résolution à ce sujet à la vingt-deuxième Conférence de la FAO, qui se tiendra au Siège de l'Organisation en novembre 1983.

Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale pour le Proche-Orient

79. Le Chef de la délégation de la République démocratique populaire du Yémen a annoncé que son pays souhaitait accueillir la dix-septième Conférence régionale. La Conférence a exprimé ses remerciements pour cette aimable invitation. La Conférence a été informée que le Secrétariat avait reçu un télégramme du Royaume du Maroc qui a également offert d'accueillir la Conférence.

80. La date et le lieu de la dix-septième Conférence seront fixés après consultation entre le Directeur général et les gouvernements des deux pays intéressés.

Adoption du rapport

81. La Conférence a adopté le présent rapport après y avoir apporté quelques modifications mineures.

Clôture de la Conférence

82. M. Dimitrios Christodoulou, Président de la Conférence, prenant la parole, a remercié le Directeur général ainsi que le représentant régional pour le Proche-Orient, et il a félicité le Secrétariat de la Conférence de l'effort qu'il avait déployé pour assurer la bonne marche de la Conférence et le succès de ses travaux. Il a remercié également toutes les délégations participantes et exprimé le souhait que les pays continueraient à s'efforcer de coopérer au sein de la région pour développer le secteur agricole et améliorer le sort des populations. Le Président de la Conférence a aussi exprimé sa gratitude à tous ceux qui avaient contribué au succès de la Conférence en préparant les documents et en organisant les travaux.

83. Après le Président de la Conférence, plusieurs chefs de délégations et observateurs ont remercié la République de Chypre d'avoir accueilli la Conférence, fourni d'excellentes installations et témoigné une chaleureuse hospitalité. Ils se sont félicités de l'intérêt croissant que le Directeur général portait à la région et ils ont loué le Secrétariat de la Conférence de l'effort qu'il avait fourni pour préparer la documentation et organiser les travaux.

84. Le représentant régional pour le Proche-Orient a pris la parole pour remercier le Président et le bureau de la Conférence de la maîtrise avec laquelle ils avaient conduit les débats et pour remercier les délégués des Etats Membres de l'intérêt de leurs propositions et des débats, ainsi que les observateurs et autres organisations de leur présence et de leur participation. Il a exprimé en particulier sa gratitude au Gouvernement de la République de Chypre d'avoir accueilli la Conférence et félicité le Comité préparatoire national du gros effort qu'il avait fourni ainsi que toutes les autres personnes qui avaient contribué, directement ou indirectement, au succès des travaux.

85. Le Président de la Conférence a prononcé la clôture des débats le vendredi 29 octobre 1982 à 18 heures.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux

II. DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

III. AUTRES DECLARATIONS

1. Déclaration du Directeur exécutif du PAM
2. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture au Proche-Orient

IV. PROGRAMME DE LA FAO DANS LA REGION: DECLARATION DU REPRESENTANT REGIONAL

1. Rapport sur les activités de la FAO dans la région, notamment suite donnée aux principales recommandations formulées par la quinzième Conférence régionale
2. Programme de travail de la FAO pour 1982-83

V. QUESTIONS INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

1. Programme de coopération FAO/gouvernements du Proche-Orient: évaluation de l'expérience passée et projets pour l'avenir.
2. Commissions régionales au Proche-Orient:
Partie I: Examen des résultats obtenus et propositions visant à renforcer l'efficacité des commissions
Partie II: Rapport sur les réunions programmées pendant l'exercice biennal 1980-81
3. Suivi du Programme d'action de la CMRADR et progrès réalisés en ce qui concerne la création du Centre régional de développement rural intégré
4. Rapport concernant la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches
5. Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

VI. CONCLUSIONS

1. Questions diverses
2. Date et lieu de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
3. Adoption du rapport
4. Clôture de la Conférence

قائمة المشاركين

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

Chairman/Président Dimitrios CHRISTODOULOU (Cyprus)
Rapporteur Amir Abdullah KHALIL (Sudan)

البلدان الأعضاء في الإقليم

MEMBER NATIONS IN THE REGION
PAYS MEMBRES DE LA REGION

AFGHANISTAN	افغانستان	Vlassios KRENTOS	Nicosia
Delegate		Director, Agricultural Research Institute	
H.E. A.G. LAKANWAL	Kabul	Ministry of Agriculture and Natural Resources	
Minister of Agriculture and Land Reform		Kyriacos POLYDOROU	Nicosia
Ministry of Agriculture and Land Reform		Director, Department Veterinary Services	
Alternate		Ministry of Agriculture and Natural Resources	
Jan MOHAMMAD	Kabul	Renos J. LIVADAS	Nicosia
Vice-President, Extension and Production		Fisheries Officer, Department of Fisheries	
BAHRAIN - BAHREIN	البحرين	Ministry of Agriculture and Natural Resources	
Delegate		George KAROUZIS	Nicosia
H.E. Habib Ahmed KASSIM	Manama	Head, Land Consolidation Authority	
Minister of Commerce and Agriculture		George ZACHARIA	Nicosia
حبيب أحمد قاسم		Director, Agricultural Insurance Organization	
وزير التجارة والزراعة		Advisers	
المنامة		Costas PHOCAS	Nicosia
Alternates		Senior Agricultural Officer	
Siddiq S. AL-ALAWI	Manama	Ministry of Agricultural and Natural Resources	
Director of Agriculture		Panayiotis ARISTOTELOUS	Nicosia
Ministry of Commerce and Agriculture		Senior Agricultural Officer, Department of	
صديق شرف العلوي		Agriculture (Agric. Economic Ministry of	
مدير الزراعة		Agriculture and Natural Resources)	
وزارة التجارة والزراعة - المنامة		Stelios PAPACHRISTODOULOU	Nicosia
Hassan Mohamed ABDUL KARIM	Manama	Agricultural Research Officer,	
In-Charge of Agricultural Extension		Agricultural Research Institute	
Ministry of Commerce and Agriculture		Ministry of Agriculture and Natural Resources	
حسن محمد عبد الكريم		George CAMELARIS	Nicosia
مسؤول الإرشاد الزراعي - المنامة		Agricultural Officer	
Hamad Ali AL-SHEHABI	Manama	Ministry of Agriculture and Natural Resources	
Secretary to Minister		Haris ZANNETIS	Nicosia
Ministry of Commerce and Agriculture		Agricultural Officer, Department of	
حمد علي الشهابي		Agriculture	
سكرتير الوزير		Ministry of Agriculture and Natural Resources	
وزارة التجارة والزراعة - المنامة		George VYRIDES	Nicosia
CYPRUS - CHYPRE	قبرص	Attaché, Ministry of Foreign Affairs	
Delegate		Costas APOSTOLIDES	Nicosia
H.E. Dimitrios CHRISTODOULOU	Nicosia	Planning Officer, Planning Bureau	
Minister of Agriculture and Natural Resources		DJIBOUTI	جيبوتي
Alternates		EGYPT - EGYPT	مصر
Andreas PAPASOLOMONTOS	Nicosia	Delegate	
Director-General		Mohamed M. DESSOUKI	Cairo
Ministry of Agricultural and Natural Resources		Administrator, Central Administration for	
Photis G. POULIDES	Rome	Foreign Agricultural Relations	
Ambassador of Cyprus to FAO		محمد م. دسوقي	
George F. POULIDES	Rome	رئيس الإدارة المركزية للعلاقات الخارجية	
Alternate Permanent Representative of		وزارة الزراعة - القاهرة	
Cyprus to FAO			
Associates			
Avraam LOUCA	Nicosia		
Director, Department of Agriculture			
Ministry of Agriculture and Natural Resources			

Alternate
Youssef Ali HAMDI
Agricultural Counsellor, Egyptian Embassy
يوسف على حمدي
المستشار الزراعي بالسفارة المصرية

ROMA - ROME
Rome

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'
جمهورية ايران الاسلامية

Delegate
H.E. Mohamad SALAMATI
Minister of Agriculture and Rural Development
Teheran

Alternates
Hassan TOUFIGHI
Director-General of International
Relations Department
Ministry of Agriculture and Rural Development
Teheran

Ali AHOONMANESH
Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Rural Development
Teheran

Associates
Kazem DAMANABI
Director-General of Agriculture in
Tabriz Province
Ministry of Agriculture and Rural Development
Teheran

Mohamad Taghi RANJBAR
Member of Agricultural Commission
Ministry of Agriculture and Rural Development
Teheran

IRAQ
العراق

Delegate
H.E. Siddik Abdel Latif YOUNES
Minister of Agriculture and Agrarian Reform
Baghdad
صديق عبد اللطيف يونس
وزير الزراعة والاصلاح الزراعي
بغداد

Alternates
Mustafa HAMDOON
Ambassador of Iraq to FAO
Rome

مصطفى حمدون
ممثل العراق الدائم لدى منظمة الأغذية والزراعة
روما

Shaker SABER
Adviser to Minister of Agriculture
Baghdad
شاكّر صابر
مستشار لدى وزير الزراعة
بغداد

Associates
Husam IBRAHIM
Foreign Relations Section, Ministry of
Agriculture and Agrarian Reform
Baghdad
حسام ابراهيم
قسم العلاقات الخارجية
وزارة الزراعة والاصلاح الزراعي
بغداد

Hussein Alwan OBEID
Foreign Relations Service
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform
Baghdad
حسين علوان عبيد
قسم العلاقات الخارجية
وزارة الزراعة والاصلاح الزراعي
بغداد

Adviser
Salamah IBRAHIM
Consultant to the Ministry of Agriculture
Baghdad
سلامة ابراهيم
مستشار بوزارة الزراعة
بغداد

JORDAN - JORDANIE

الأردن

Delegate
H.E. Marwan DUDIN
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Amman

مروان دودين
وزير الزراعة
عمان

Alternate
Hassan NABULSI
Director-General, Cooperatives Organizations
Amman

حسن نابلسي
المدير العام لمؤسسة الاقراض الزراعي
عمان

Associate
Sami SUNA'
Director-General
Agriculture Credit Corporation
Amman

سامي جاد الله الصنّاع
المدير العام لمؤسسة الاقراض
الزراعي - عمان

Adviser
Hassan HAMMAD
Head of International Relations Division
Ministry of Agriculture
Amman

حسن حماد
رئيس قسم العلاقات الدولية بوزارة الزراعة
عمان

KUWAIT - KOWEIT

الكويت

LEBANON - LIBAN

لبنان

Délégué
Sélim MAKAREM
Directeur général p.i.
Ministère de l'agriculture
Beyrouth

سليم مكارم
مدير عام وزارة الزراعة بالوكالة
وزارة الزراعة
بيروت

Suppléants
Rashid EDRISS
Directeur général
Office de la production animale
Beirouth

رشيد ادريس
مدير عام مكتب الانتاج الحيواني - بيروت

Raymond RAPHAEL
Directeur général, Office fruitier
Beyrouth

ريمون رفايل
مدير عام مكتب الفاكهة
بيروت

Samir ABOU-JAOUDEH
Directeur, Projet de développement de la
Montagne libanaise, Plan Vert
Beyrouth

سمير أبو جودة
مدير مشروع التنمية الريفية المتكاملة
المشروع الأخضر
بيروت

الجماهيرية العربية الليبية الشعبية الاشتراكية
SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

Delegate
H.E. Beshir GODAH
Secretary of Agricultural Commission
in Eastern Region
Tripoli

بشير جوده
أمين اللجنة الزراعية
المنطقة الشرقية / أمانة الاستصلاح الزراعي
وتعمير الاراضي - طرابلس

Alternates

Mohamed Sidky ZEHNI Rome
Permanent Representative of Libya to FAO

محمد صدقي زهني
الممثل الدائم للجمهورية العربية السورية لدى منظمة الأغذية والزراعة - روما

Beshir SAID Tripoli
Director-General, Planning Department

بشير المبروك سعيد
مدبر عام التخطيط والمتابعة والاقتصاد
امانة الاستصلاح الزراعي وتعمير الاراضي - طرابلس

MAURITANIA, MAURITANIE موريتانيا

MOROCCO - MAROC المغرب

OMAN عمان

Delegate Muscat
Mohammed Redha HASSAN
Director-General of Agriculture
Ministry of Agriculture and Fisheries

محمد رضا حسن
مدبر عام وزارة الزراعة
وزارة الزراعة والثروة السمكية - مسقط

PAKISTAN باكستان

Delegate Islamabad
H.E. Vice-Admiral
Muhammed FAZIL JANJUA
Minister for Food, Agriculture and Cooperatives

Abdul WAHEED Rome
Ambassador and Permanent Representative
of Pakistan to FAO

Ajmal Mahmood QURSHI Islamabad
Deputy Secretary, International Coordination
Ministry of Food, Agriculture and Cooperatives

Associate Rome
Tanwir AHMED
Counsellor and Alternate Representative
of Pakistan to FAO

QATAR قطر

Delegate Doha
Ahmad Abdul Rahman AL-MANEH
Under-Secretary
Ministry of Industry and Agriculture

أحمد عبد الرحمن المانع
وكيل وزارة الصناعة والزراعة
الدوحة

Alternate Doha
Ibrahim Hamad AL-BADER
Director of Agricultural Affairs

ابراهيم حمد البدر
مدبر الشؤون الزراعية
الدوحة

Associate Doha
Naim AL-BAKER
Assistant Director of Fisheries

نعيم الباكسر
مساعد مدبر الثروة السمكية
الدوحة

المملكة العربية السعودية

SAUDI ARABIA (KINGDOM OF)
ARABIE SAOUDITE (ROYAUME D')

Delegate Rome
Atef Y. BUKHARI
Ambassador of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO

عاطف يحيى بخاري
ممثل المملكة العربية السعودية الدائم
لدى منظمة الاغذية والزراعة
روما

SOMALIA - SOMALIE الصومال

Delegate Mogadiscio
H.E. Mohamed ALI NUR
Minister of Livestock, Forestry and Range

Alternates Mogadiscio
Mahmoud Abdi NUR
Vice-Minister, Ministry of Agriculture

Mogadiscio
Shire Suudi MOHAMED
Vice-Minister, Ministry of Fisheries

Mogadiscio
Abdulatif Haji ABDULAAHI
Derei General Manager
Bulo Mareta Irrigation Project

Mogadiscio
Abdi Rage JAMA
General Manager, ONAT

Mogadiscio
Ismail Ali NOOH
Director, Planning Department
Ministry of Livestock, Forestry and Range

SUDAN - SOUDAN السودان

Delegate Khartoum
H.E. Osman HAKIM
Minister of Agriculture

عثمان حاكم
وزير الزراعة
الخرطوم

Alternates Rome
Amir Abdalla KHALIL
Permanent Representative of Sudan to FAO

امير عبد الله خليل
ممثل السودان الدائم لدى منظمة الاغذية
والزراعة - روما

Khartoum
Gamal Mohamed AHMED
Director, Minister's Office

جمال محمد أحمد
مدبر مكتب الوزير
الخرطوم

SYRIA - SYRIE سورية

Delegate Damascus
Hassan SEOUD
Deputy Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

حسن سعود
نائب وزير الزراعة
وزارة الزراعة والاصلاح الزراعي - دمشق

Alternate Damascus
Allouch ARFAN
Director of Planification and Statistics
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

عرفان علوش
مدبر التخطيط في وزارة الزراعة والاصلاح الزراعي
دمشق

Associate

Abdul KARIM EIDO
Adviser, State Planning Commission

Damascus

عبد الكريم عيدو
مستشار في هيئة تخطيط الدولة - دمشق
TUNISIA - TUNISIE تونس

Délégué

Adel KAMOUN
Chef du Cabinet du Ministère de l'agriculture

Tunis

عادل كمون
رئيس ديوان الوزير
وزارة الزراعة
تونس

Suppléants

Mohamed ABDELHADI
Représentant permanent de la Tunisie
auprès de la FAO

Rome

محمد عبد الهادي
ممثل تونس الدائم لدى منظمة الأغذية والزراعة
روما

Hamda HAFSIA
Directeur général de l'enseignement, de la
recherche et de la vulgarisation

Tunis

حمدة حفصية
مدبر عام التعليم والبحوث والإرشاد
تونس

UNITED ARAB EMIRATES
EMIRATS ARABES UNIS

الإمارات العربية المتحدة

Delegate

Hamad A. SALMAN
Deputy Minister of Agriculture and Fisheries

Dubai

حمد عبد الله سلمان
نائب وزير الزراعة والثروة السمكية
وزارة الزراعة والثروة السمكية
دبي

Alternates

Mohammed Hassan MAKKI
Director of Administration
Ministry of Agriculture and Fisheries

Dubai

محمد حسن ملكي
مدبر الإدارة - وزارة الزراعة والثروة السمكية
دبي

Obaid Mohammed JUMA
Vice-Director, Plant Resources Department
Ministry of Agriculture and Fisheries

Dubai

عبيد محمد جمعة
نائب مدبر دائرة الثروة النباتية
وزارة الزراعة والثروة السمكية - دبي

Associate

Mounir H. ALLAISSI
Foreign Relations Officer
Ministry of Agriculture and Fisheries

Dubai

منير حسن اللبشي
مسؤول العلاقات الخارجية
وزارة الزراعة والثروة السمكية
دبي

YEMEN ARAB REPUBLIC - REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN

الجمهورية العربية اليمنية

Delegate

H.E. Ahmed Ali AL-HAMDANI
Minister of Agriculture and Fisheries

Sana'a

أحمد علي الهمداني
وزير الزراعة والثروة السمكية
صنعاء

Alternate

Hassan AL-HOREIBI
Permanent Representative to FAO

Rome

حسن علي أحمد الحوري
الممثل الدائم للجمهورية العربية اليمنية
لدى منظمة الأغذية والزراعة - روما

Associates

Lotf AL-ANSI
Director-General, Planning Department
Ministry of Agriculture and Fisheries

Sana'a

لطف العنسي
مدبر عام التخطيط والاقتصاد
وزارة الزراعة والثروة السمكية
صنعاء

Mohammed AL-NOWEIRA
Director of Statistics
Ministry of Agriculture and Fisheries

Sana'a

محمد النويرا
مدبر الإحصاء
وزارة الزراعة والثروة السمكية
صنعاء

جمهورية اليمن الديمقراطية الشعبية

YEMEN, PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF
REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DU YEMEN

Delegate

H.E. Mohamed Suliman NASSER
Minister of Agriculture and Agrarian Reform

Aden

محمد سليمان ناصر
وزير الزراعة والإصلاح الزراعي
عدن

Alternates

Anwar M. KHALED
Permanent Representative of the PDR Yemen
to FAO

Rome

أنور محمد خالد
سفير اليمن الديمقراطية لدى المنظمة
روما

Mohamed A. MANSOOR
Assistant to Vice-Minister of Fisheries
Ministry of Fisheries

Aden

محمد منصور
مساعد نائب وزير الثروة السمكية
عدن

Issam LUQMAN
Director, Department of Planning
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

Aden

عصام لقمان
مدبر إدارة التخطيط
وزارة الزراعة والإصلاح الزراعي
عدن

مراقبون من البلدان الأعضاء من خارج الإقليم
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE
LA REGION

FRANCE

فرنسا

Marc MAUPAS-ODINOT
Administrateur civil
Bureau de la coopération et des échanges
Service des relations internationales
Ministère de l'agriculture

Paris

Patrick PASCAL
Secrétaire adjoint (Orient) des affaires
étrangères
Direction des Nations Unies et des Organisations
internationales
Ministère des relations extérieures

Paris

برنامج الأغذية العالمي

GREECE - CRECE

Vassilios VASSALOS
Counsellor of Embassy
Ministry of Foreign Affairs

اليونان
Athens

Sotiris LEONTIDES
President of the Greek National Committee
to FAO
Ministry of Agriculture

Athens

NETHERLANDS - PAYS-BAS

Alexander J.F. HEYDENDAEL
Agricultural Attaché, Netherlands Embassy

هولندا
Damascus

UNITED KINGDOM - ROYAUME UNI

G.F. RANCE
Frist Secretary, British High Commission

المملكة المتحدة
Nicosia

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

George J. DIETZ
Alternate US Representative to FAO
United States Embassy

Rome

Michael D. METELITS
Alternate US Representative to FAO
United States Embassy

Rome

PALESTINE LIBERATION ORGANIZATION
ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE

Saad GHANDOUR
Director-General
Economic and Agricultural Department

Damascus

سعد غندور
مدير عام الدائرة الاقتصادية والزراعية - دمشق

Ali ABU AL-HAWA
Director, Economic Department

Damascus

على أبو الهوى
مدير في الدائرة الاقتصادية
دمشق

ممثلون عن الأمم المتحدة ووكالاتها المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND
SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS
SPECIALISEES

اللجنة الاقتصادية لغربي آسيا
ECONOMIC COMMISSION FOR WESTERN ASIA (ECWA)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE

Abdul Sahib ALWAN
Director, Joint ECWA/FAO Agricultural Division

Baghdad

برنامج الأمم المتحدة للتنمية

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Guy van DOOSSELAERE
Resident Representative of the UNDP in Lebanon

Beirut

Roger GUARDA
Resident Representative of the UNDP in Cyprus

Nicosia

Anthony Robert PATTEN
Deputy Resident Representative of the UNDP
in Cyprus

Nicosia

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

J.C. INGRAM
Executive Director

Rome

Adnan MIDANI
WFP Representative in Lebanon and Cyprus

Nicosia

الصدوق الدولي للتنمية الزراعية

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
(IFAD)

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Samir ASMAR, Director
Near East and North Africa Division

Rome

مراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES

المركز العربي لدراسات المناطق الجافة والأراضي القاحلة

ARAB CENTRE FOR THE STUDY OF ARID ZONES AND
DRY LANDS (ACSAD)
CENTRE ARABE D'ETUDE DES TERRES ARIDES ET
NON IRRIGUEES

Mohamed EL-KHASH
Director-General

Damascus

المنظمة العربية للتنمية الزراعية

ARAB ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL
DEVELOPMENT (AOAD)
ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Mohamed Hassan EL-JACK
Head of Animal Production Section

Khartoum

المكتب الدولي لأوبئة الحيوانات

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS (OIE)
OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES

K. POLYDOROU
Director of Veterinary Services
Department of Veterinary Services
Ministry of Agriculture and Natural Resources

Nicosia

مراقبون من المنظمات غير الحكومية

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES

اتحاد المهندسين الزراعيين العرب

FEDERATION OF ARAB AGRICULTURAL ENGINEERS (FAAE)
FEDERATION DES INGENIEURS AGRICOLES ARABES

Yahia BAKKOUR
Secretary-General

Damascus

الاتحاد الدولي لعمال الزراعة والغابات
والمزارع الكسرى

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL,
FORESTRY AND PLANTATION WORKERS (TUIAFPW)
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES
TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORETS
ET DES PLANTATIONS

Andreas KYRIAKOU
President of the TUIAFPW and General Secretary
of the Agriculture, Forestry and General
Workers' Union

Nicosia

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS (WFTU)
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE
Andreas KYRIAKOU
General Secretary of the Agriculture,
Forestry and General Workers' Union
Nicosia

CONFERENCE SECRETARIAT

Conference Secretary: K.A. Sabet
Conference Officer: M. Gaieb
Assistant Conference Officer: M. Millanès (Ms)
Reports Officer: A. Arar
Press Officer: G. de Sabatino
Documents Officers: B. Conti
A. Sofan (Ms)
Registration Officer: M. Nasr (Ms)
Interpreters:
K. Annabi J. Aouad (Ms)
A. Ben Ameer M.A. Ben Yedder
C. Bekalti M. Joreige (Ms)
K. Ezzat D. Karara (Ms)
S. Abdel Sayed (Ms) A. Salem
O. Abou Zahr W. Skaf

Translators:
M.A. Anabtawi J. Maréchal
F. Barner (Ms) M. Sakr
M.I. El Khoudari I. Taha Moaz

Secretaries:
G. Abboud (Ms) C. Le Bras Miani (Ms)
A. Abdel-Halim M. Cherki-Bitti (Ms)
M. Aloise (Ms) A. Mezzawi (Ms)
G. di Bernardo (Ms) C. Rossetto (Ms)
Z. Kadry (Ms) F. Sonble (Ms)
F. Karaoui (Ms) M. Walsh (Ms)

Technicians:
F. Bucigno M. Onofri

FAO STAFF

E. Saouma
S. Jum'a
J.E. Carroz
M.H. Abbas
A. Al Jaff
A. Baille
J. Chami
A. Cortas
S. El Shishtawy
Y. Ghannam
K. Hamad
H.M. Horning
I. Loerbroks
R. Moreno
A.G. Roche
O. Sabry
S. Stampach
Director-General
Assistant Director-General
and Regional Representative
for the Near East
Secretary-General, FAO World
Conference on Fisheries
Management and Development
Assistant to ADG/ES
Chief, AGON
FAO Representative, Lebanon
FAO Representative, Syria
Senior Economist, Near East
Group, ESPP
Chief, DDFN
Senior Liaison Officer, NECP
Senior Officer, FO
Chief, AGLW
Assistant to ADG/AG
Director, ESH
Legal Counsel
Senior Officer, ESH
Regional Representative for
Europe, REUR

موظفو منظمة الأغذية والزراعة

Director-General
Assistant Director-General
and Regional Representative
for the Near East
Secretary-General, FAO World
Conference on Fisheries
Management and Development
Assistant to ADG/ES
Chief, AGON
FAO Representative, Lebanon
FAO Representative, Syria
Senior Economist, Near East
Group, ESPP
Chief, DDFN
Senior Liaison Officer, NECP
Senior Officer, FO
Chief, AGLW
Assistant to ADG/AG
Director, ESH
Legal Counsel
Senior Officer, ESH
Regional Representative for
Europe, REUR

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

NERC/82/1	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/82/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région, y compris la suite donnée aux principales recommandations formulées par la quinzième Conférence régionale
NERC/82/3	Programme de coopération FAO/gouvernements du Proche-Orient; évaluation de l'expérience passée et projets pour l'avenir
NERC/82/4	Commissions régionales au Proche-Orient: I: Examen des résultats obtenus et propositions visant à augmenter l'efficacité des commissions II: Rapport sur les réunions programmées pendant l'exercice biennal 1980-81
NERC/82/5	Suivi du Programme d'action de la CMRADR et progrès accomplis en ce qui concerne la création du Centre régional de développement rural intégré
NERC/82/6	Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches
NERC/82/7	Représentation de la région au Groupe consultatif de recherche agricole internationale (GCRAI)

Série NERC/82/INF

NERC/82/INF/1	Note d'information
NERC/82/INF/2	Calendrier provisoire des travaux
NERC/82/INF/3	Liste provisoire des documents

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,
Excellences,
Messieurs les Chefs de délégation et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Remerciements au Président et au Gouvernement chypriotes

C'est pour moi un grand plaisir d'exprimer, au nom de la FAO et en vos noms propres, notre gratitude et nos remerciements à Son Excellence le Président Spyros Kyprianou et au Gouvernement chypriote d'avoir si généreusement accueilli cette Conférence.

Je profite de l'occasion pour déclarer que la FAO est impressionnée par les excellents résultats qu'a obtenus ce pays de vieille tradition agricole et pour louer les efforts résolus que le Gouvernement chypriote a accomplis dans le secteur agricole.

Félicitations au Président de la Conférence

Je voudrais aussi adresser mes félicitations personnelles à son Excellence Dimitrios Christodoulou, Ministre de l'agriculture et des ressources naturelles de Chypre, qui a été élu à l'unanimité Président de la Conférence. Je lui souhaite, à lui et aux Vice-Présidents, le plus franc succès dans la conduite de la Conférence et la coordination de ses activités.

C'est aussi un grand plaisir pour moi de souhaiter la bienvenue à tous les chefs de délégation, délégués et observateurs.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de commencer mon discours par un examen général de la situation de l'alimentation, de l'agriculture et de l'économie dans le monde et, plus particulièrement, dans la région du Proche-Orient.

Situation de l'alimentation, de l'agriculture et de l'économie mondiales

Progrès de la production agricole

La production agricole mondiale a accompli quelques progrès en 1981-82, son taux de croissance annuel ayant atteint 2,9 pour cent, contre 2,5 pour cent au cours des années soixante-dix.

Stocks céréaliers mondiaux

Les stocks céréaliers mondiaux ont aussi augmenté, passant de 231 millions de tonnes en 1981 à un volume estimé à 270 millions de tonnes en 1982 (soit 18 pour cent de la consommation annuelle mondiale estimée).

Il est à noter que la diminution actuelle des prix des céréales, en particulier du blé, offre aux pays importateurs une précieuse occasion de reconstituer leurs stocks et d'accroître leurs réserves céréalières.

Toutefois, cette constatation plutôt optimiste masque d'autres points plus sombres de la situation économique mondiale.

L'inflation et la récession économique qui sévissent dans les pays industrialisés ont de graves conséquences pour les pays en développement et entraînent diverses contraintes pour les pays en développement: citons les taux d'intérêt élevés et la réduction de l'aide au développement. C'est ainsi que les ressources dont la Banque mondiale, le PNUD et le FIDA disposent pour le développement ont diminué d'environ 30 pour cent.

En outre, la charge de la dette des pays en développement non exportateurs de pétrole, le fait que leur économie dépend principalement des exportations de produits agricoles et de matières premières qui sont instables et exposées à la baisse des prix sur le marché mondial, et les politiques protectionnistes qui réduisent les recettes d'exportation de ces pays sont autant de facteurs qui contribuent à la grave détérioration de leur commerce avec les pays développés et à leurs difficultés de balance des paiements.

Aide alimentaire

Alors que la situation économique est au bord de la crise, l'objectif annuel de l'aide alimentaire n'a pas, à ce jour, été atteint.

Comme vous le savez, cet objectif a été fixé à 10 millions de tonnes de céréales en 1974. A mon avis, ce chiffre n'est plus suffisant: il faudrait le porter à 17 ou 18 millions de tonnes pour 1985.

Il est à noter en outre que, selon les estimations, les contributions effectives pour 1982/83 ne dépasseront pas 9 millions de tonnes.

Réserve alimentaire internationale d'urgence

D'autre part, le volume de la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU), fixé à 500 000 tonnes par an en 1975, n'a été atteint que l'an dernier, grâce à une généreuse contribution de la CEE, qui a accordé 100 000 tonnes de céréales, et à la réponse favorable des pays de l'OPEP à ma proposition de fournir une contribution de 25 millions de dollars E.-U. en 1981 et 1982.

Cet accord avec les pays de l'OPEP permet d'acheter les produits nécessaires à l'aide alimentaire dans les pays en développement et de les expédier par l'intermédiaire de leurs propres flottes; cette aide alimentaire peut aussi être consacrée à des projets de développement si elle n'est pas requise pour des urgences.

Grâce au Programme alimentaire mondial (PAM) et à la RAIU, tous les pays de la région qui ont été victimes de catastrophes naturelles (par exemple inondations ou sécheresses) ou dues à l'homme, comme la guerre, ont reçu d'importantes quantités d'aide alimentaire. Quatre-vingts pour cent des victimes de catastrophes, soit 3 millions de personnes, étaient des réfugiés au Pakistan; ils ont reçu 191 millions de dollars E.-U. d'aide alimentaire.

Par ailleurs, le Fonds monétaire international (FMI) a réagi favorablement à la proposition que j'ai présentée dans le cadre de mon Plan d'action en 5 points pour la sécurité alimentaire mondiale, et qui prévoyait la fourniture de facilités financières et de crédits destinés à faciliter les importations de céréales nécessaires aux pays à bas revenu dont la balance des paiements était déficitaire.

Situation alimentaire et agricole au Proche-Orient

Voilà en quelques mots comment se présente la situation de l'alimentation et de l'économie mondiales. Au Proche-Orient, toutefois, la situation de l'alimentation et de l'agriculture n'a pas répondu à nos espérances. En 1980/81, la croissance de la production agricole a été inférieure à celle des autres régions; au cours de la première année, le taux de croissance a été de 2,3 pour cent, puis de 1,9 pour cent seulement durant la seconde, alors que le taux de croissance de la production agricole mondiale s'élevait à environ 2,9 pour cent.

Si l'on considère le taux élevé de la croissance démographique au Proche-Orient, cela signifie que la production alimentaire par habitant a en fait continué à régresser dans la région.

Progrès réalisés par certains pays

On constate aussi de grandes différences dans la production agricole d'un pays à l'autre. L'Arabie saoudite et la Jamahiriya arabe libyenne ont accompli de remarquables progrès dans l'accroissement de leur production de blé, grâce à leur politique de soutien des prix.

Cependant, les données dont on dispose jusqu'à présent pour 1982 indiquent que cette année la production céréalière sera inférieure au niveau de l'an passé, par suite d'une diminution de la production en Syrie, en Jordanie, au Liban, en République démocratique populaire du Yémen, en République arabe du Yémen et en Afrique du Nord. Cette baisse de la production céréalière atteindrait, d'après les estimations, environ 2 millions de tonnes. En ce qui concerne le coton, la production diminuera aussi cette année, tant en Turquie qu'en République arabe d'Egypte, mais les perspectives sont meilleures en Syrie et au Soudan.

Dans l'ensemble, la croissance totale de la production agricole de la région ne dépassera pas en 1982 1,6 pour cent.

Importations de céréales

Face à cette situation décourageante, la plupart des pays de la région devront importer des céréales pour satisfaire la majeure partie de leurs besoins, ce qui aura des conséquences néfastes pour leur balance des paiements.

La sécheresse en Afrique du Nord

La sécheresse qui a sévi en Afrique du Nord, notamment au Maroc, a aggravé la situation alimentaire dans ces pays. Les pâturages et l'ensemble du secteur de la production animale ont été durement touchés.

Inondations RDPY

En République démocratique populaire du Yémen, par contre, ce sont les inondations qui ont causé en mars dernier d'importants dégâts aux récoltes, à l'élevage, aux périmètres d'irrigation et aux barrages.

Criquet pèlerin

Les fortes pluies qui sont tombées dans le golfe d'Aden durant cette période ont été propices à la multiplication et à la propagation du criquet pèlerin à Djibouti, dans le nord-ouest de la Somalie, et en République démocratique populaire du Yémen. Semblable multiplication a aussi été observée dans certaines régions de l'Iran et du Pakistan et, dans une moindre mesure, dans le désert occidental et au nord de la Mauritanie. Je puis toutefois vous dire avec soulagement qu'actuellement la situation n'est plus guère alarmante.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La situation tragique de la région

Examinant la situation agricole de la région, je ne saurais passer sous silence la situation exceptionnelle de cette région, situation qui a nécessairement une influence sur tout ce qui touche le processus de développement et plus spécialement le développement agricole.

La guerre, de tous côtés, sème la destruction et la dévastation.

Des sommes énormes sont dépensées pour l'achat d'engins destructeurs, au lieu d'être consacrées au développement agricole et à la production alimentaire.

Des millions d'innocents fuient le spectre de la guerre en Afghanistan, au Liban, en Somalie, au Soudan, et dans tant d'autres pays; ils sont sans abri et sans nourriture.

Le Programme régional

Résultats au cours des deux années passées

Je voudrais maintenant dire quelques mots au sujet du Programme régional. Le Sous-Directeur général vous parlera de la question qui sera examinée sous un autre point de l'ordre du jour. Nous écouterons attentivement vos observations dont il sera tenu compte lors de l'établissement du Programme de travail du prochain exercice biennal.

Lorsqu'elle examinera ce Programme, la Conférence remarquera le grand nombre d'activités importantes qui ont été entreprises au cours des deux dernières années, la suite que la FAO a donnée aux précédentes recommandations de la Conférence et les mesures qui ont été adoptées pour les mettre en oeuvre.

Le programme futur

Malgré tous ces efforts et malgré les bonnes intentions, la production agricole de la région n'a toutefois pas progressé dans une mesure suffisante pour satisfaire les besoins alimentaires croissants.

Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir combler l'écart entre la production et la consommation.

Je ne saurais trop souligner que la production ne pourra augmenter si un effort suffisant n'est pas fait sur le front de l'investissement agricole et des institutions de recherche scientifique, éléments clefs du processus de développement.

L'investissement dans l'agriculture

Les pays de la région n'ont pas accordé jusqu'à présent la priorité nécessaire à l'investissement agricole.

S'il y a eu au cours des deux dernières années un accroissement notable des investissements dans l'agriculture, celui-ci reste cependant insuffisant car il est en grande partie annulé par l'inflation.

Si l'on ajoute à cela les difficultés techniques et administratives, le tableau général de l'investissement agricole n'est guère encourageant. On y voit au contraire que la tendance actuelle à une dépendance alimentaire croissante des peuples de la région se poursuivra et s'aggravera même, à moins que les gouvernements ne perçoivent les conséquences négatives d'une telle tendance et ne prennent des mesures pour mobiliser leur potentiel et leurs énergies en faveur du développement agricole.

Accroissement des investissements

Selon moi, il est tout d'abord indispensable de doubler la valeur actuelle des investissements dans l'agriculture.

Après quoi les gouvernements devront s'engager à accroître pendant une durée de dix ans la valeur des investissements de manière à contrebalancer l'inflation, jusqu'à ce que ces investissements portent fruit.

Recherche scientifique

En ce qui concerne la recherche scientifique en agriculture, les rapports d'experts indiquent qu'au lieu de s'améliorer, cet important secteur de l'infrastructure agricole se dégrade dans la région.

Certaines institutions de recherche qui avaient rendu de grands services dans le passé commencent à donner des signes de vieillesse prématurée par suite de la pénurie de fonds, de la dispersion des efforts, de l'absence de planification, de l'insuffisance de la formation, de la faiblesse des liens entre recherche et application, etc.

Le processus de mise à jour, pierre angulaire de l'adaptation des innovations en matière de techniques agricoles aux conditions locales, est pratiquement stationnaire.

Tout cela au moment où l'agriculture fait de grands progrès dans les pays développés.

Tout en réclamant un accroissement des investissements dans l'agriculture, nous devons aussi comprendre que la recherche agricole est la condition préalable essentielle d'un bon investissement.

Sans un système intégré de recherche et de développement, les investissements dans la production sont condamnés à rester fragiles et risqués.

Cinq pour cent à la recherche scientifique agricole

C'est pourquoi je pense que les gouvernements devraient consacrer au minimum 5 pour cent de l'investissement agricole au soutien des systèmes de recherche et de développement, ce qui contribuerait activement au développement de l'agriculture.

Politique des prix agricoles

Cependant, tous ces efforts destinés à accroître l'investissement agricole et à développer la recherche devront être accompagnés dans certains pays de la région d'une politique agricole ayant pour but à la fois d'assurer un revenu équitable pour le producteur, qui couvre ses frais de production et lui laisse un bénéfice raisonnable, et de fixer le prix des produits agricoles de manière que ceux-ci soient à la portée du consommateur.

Inutile de dire qu'une telle politique de prix sera assez lourde et qu'elle ne pourra être adoptée que par les pays les plus riches. Cependant, ses effets serviront au mieux les intérêts des producteurs comme des consommateurs.

Suite donnée au Programme d'action de la CMRADR

Je parlerai maintenant de la suite qui a été donnée au Programme d'action de la CMRADR.

Recommandations de la Conférence précédente

La Conférence se rappellera qu'à sa quinzième session elle s'était déclarée satisfaite des activités entreprises par la FAO pour appliquer le Programme d'action de la CMRADR. Elle avait accordé une importance particulière au programme destiné à aider les pays à établir des indicateurs socio-économiques permettant de mesurer les progrès accomplis, et à réduire progressivement la pauvreté dans les zones rurales.

Réunion de Tunis

Je suis heureux de constater qu'une Consultation d'experts sur les indicateurs socio-économiques à utiliser pour la surveillance et l'évaluation de la réforme agraire et du développement rural au Proche-Orient s'est récemment tenue à Tunis, avec la participation d'experts de plusieurs pays de la région.

Dans le cadre du Programme d'action de la CMRADR, des missions de haut niveau ont été organisées en Somalie, en Jordanie, à Oman et en République arabe du Yémen afin de contribuer à l'élaboration de politiques de réforme agraire et de développement rural.

Plusieurs résultats importants ont été obtenus depuis que la Conférence a demandé, à sa dernière session, que l'on adopte des mesures en vue de créer un centre régional de développement rural intégré. Nous sommes maintenant en train d'organiser une conférence de plénipotentiaires, le projet d'accord portant création de ce centre ayant été bien accueilli par les gouvernements de la région.

Programme de coopération au Proche-Orient (PCPO)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Vous savez tous que ce Programme répond à l'idée authentique d'une coopération régionale entre les pays prospères de la région et ceux qui ont besoin d'aide et d'assistance.

Ce Programme suit l'exemple des accords de coopération entre la FAO et d'autres pays donateurs tels que les pays scandinaves, l'Italie, la Suisse, le Canada, etc.

Cette idée s'est matérialisée à la onzième Conférence régionale tenue au Koweït en 1972 et le Programme lui-même a été approuvé à la douzième Conférence régionale qui a eu lieu à Amman (Jordanie) en 1974.

L'année suivante, le Programme est entré en action, les pays les plus prospères de la région ayant engagé une première tranche de 29 millions de dollars E.-U.

Depuis lors, la FAO a exécuté 20 projets nationaux et 7 projets régionaux ou sous-régionaux dans un certain nombre de pays de la région.

La majorité de ces projets ont été réalisés de façon satisfaisante et conformément à leurs plans d'action respectifs; les projets restants seront entrepris d'ici à la fin de l'année.

Cependant, à la fin de cette même année, le Programme ne pourra se poursuivre car ses ressources financières auront été épuisées.

A ses quatorzième et quinzième sessions, la Conférence avait formulé des résolutions et des recommandations en faveur du maintien de ces programmes et elle avait lancé un appel aux pays donateurs pour qu'ils fournissent les fonds nécessaires à une seconde tranche.

Etant donné son importance, cette question fait l'objet d'un point particulier de l'ordre du jour. Tout ce que je souhaite et espère c'est que vos débats seront favorables à l'appui et à la poursuite de ce Programme. Il a été et il demeure à mon avis un exemple vivant de coopération fructueuse entre pays du Proche-Orient. L'achèvement de sa première tranche, qui n'était qu'une phase expérimentale, ne devrait certainement pas signifier la fin de ce Programme.

Commissions régionales

Sur la recommandation de la session précédente, le Secrétariat a procédé à l'évaluation des activités des commissions régionales depuis leur établissement. Le document correspondant est soumis à votre examen.

En fait, ces commissions sont des organes techniques créés en vertu de l'Acte constitutif de la FAO, pour donner aux représentants des Etats Membres la possibilité de procéder à des échanges de vues, de conseils, d'expériences et d'informations sur des questions techniques relevant des différents domaines considérés.

Questions à examiner

La question qui n'a cessé de se poser durant les deux dernières sessions et qui reste au premier plan aujourd'hui c'est: ces commissions ont-elles accompli la tâche qui leur était assignée? En d'autres termes, les pays de la région ont-ils participé suffisamment aux activités de ces commissions pour justifier les efforts requis? Si la réponse est négative, quels en sont les inconvénients et comment peut-on y remédier? Je pense que la Conférence attachera une importance particulière à cette question, qu'elle l'examinera objectivement et que ses recommandations soutiendront la poursuite des objectifs fondamentaux de ces commissions.

Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches

Je passerai maintenant à la Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches. En effet, malgré le vaste potentiel de la région, la production de poisson reste, au Proche-Orient, inférieure au niveau requis. En outre, la région n'a pas tiré parti des perspectives ouvertes par la création des zones économiques exclusives décidée par la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. La Conférence mondiale de la FAO, prévue pour 1984, examinera une multitude de problèmes de développement relatifs à d'importants secteurs pour les pays en développement. La FAO prépare cette Conférence mondiale au moyen de consultations avec les comités compétents et de contacts avec les pays. L'inscription de cette Conférence mondiale à l'ordre du jour de cette Conférence régionale et des autres n'est qu'un élément de ces consultations. Elle a pour but de déterminer les questions que les pays souhaitent voir traiter à cette Conférence mondiale, ainsi que les résultats pratiques qu'ils en attendent. Je suis sûr que la Conférence formulera des recommandations et des lignes d'action qui contribueront à assurer le succès de la Conférence mondiale.

Collaboration avec les organisations et les commissions régionales

La FAO attache une grande importance à la promotion d'une étroite collaboration avec les organisations régionales; elle entend ainsi servir les intérêts des Etats Membres grâce à l'assistance qu'elle apporte à ces organisations. La FAO est pleinement consciente qu'une bonne coordination avec ces organisations dans la poursuite d'activités communes conduira, à terme, à la solution des innombrables problèmes de l'agriculture, des forêts et des pêches dans l'ensemble de la région.

Accords FAO/Ligue arabe

La FAO a conclu des accords de coopération avec plusieurs importantes organisations gouvernementales régionales telles que la Ligue arabe et ses organismes spécialisés dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

Organisations arabes régionales

Cette collaboration fait l'objet d'une attention constante, de manière à lui donner la plus grande souplesse possible et à élargir la coopération. Pour ne citer qu'un exemple, la FAO a signé en septembre dernier un accord de coopération avec le Conseil de l'unité économique arabe, en remplacement du document signé en 1968. Des accords de coopération ont été signés tout dernièrement avec l'Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles à Khartoum. Les dernières formalités sont en voie d'être accomplies pour la signature d'un accord analogue avec l'Organisation de la Conférence islamique à Djeddah. En outre, la FAO coopère de façon satisfaisante avec d'autres organisations et commissions: le Secrétariat général de la Conférence des ministres arabes de l'agriculture des pays du Golfe et de la péninsule Arabique; le Conseil de coopération arabe du Golfe; le Fonds arabe du Golfe, et d'autres fonds de développement dans d'autres pays.

Il est clair pour tous les intéressés que la coopération entre la FAO et les organisations régionales ne connaît pas de bornes. La FAO cherche toujours à l'étendre davantage et elle offre à cette fin son expérience et ses compétences, dans la limite de ses ressources financières.

Journée mondiale de l'alimentation

Je voudrais mentionner enfin la Journée mondiale de l'alimentation qui a été célébrée dans le monde entier, il y a quelques jours. Tous les peuples ont pris part à cette cérémonie, que je considère comme un rappel pour tout un chacun (et plus particulièrement pour les riches), pour les pays comme pour les individus, que notre mission est de délivrer l'homme de la faim et de la malnutrition. Quelle tâche gigantesque! Mais impossible de s'y soustraire et il faut l'affronter avec une volonté et une détermination à la mesure de la situation.

Ce qui m'incline à l'optimisme, c'est le fait que nous avons déjà une idée honnête et authentique de l'ampleur du problème alimentaire dans le monde. Nous sommes pleinement conscients aussi de la tâche qui incombe à chacun d'entre nous; c'est là, je crois, le premier pas vers l'élimination de la faim.

Conclusion

Je le répète: nous devons travailler avec plus d'acharnement pour produire les aliments dont nous avons besoin dans la région, en comptant sur nous-mêmes et sur nos propres possibilités.

Les investissements dans l'agriculture doivent doubler, sinon la situation se dégradera inexorablement.

Ces investissements devront toutefois reposer sur des bases saines et sur des études approfondies, de façon qu'il n'y ait pas plus de fumée que de feu. La FAO est prête à se mettre à votre disposition et à collaborer avec vos gouvernements respectifs pour l'établissement de programmes et de projets de développement.

Nous ne prétendons pas être omnipotents, et nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes, mais le bilan d'initiatives créatives et efficaces que la FAO compte à son actif est la garantie que nous nous efforcerons toujours de faire de notre mieux, en partenaire sincère.

En conclusion, Monsieur le Président, je souhaite le plus grand succès à vous-même et à la Conférence.

Je vous remercie.

